

Par René DIDIER, 127<sup>e</sup> cours

# **DEUXIÈME ÉDITION**

© L'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption mai 2012

#### Ce fascicule est édité par

# L'Association des anciens et des anciennes

du Collège de l'Assomption

On peut commander ce fascicule, en format électronique (PDF), en s'adressant au secrétariat de l'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption :

Téléphone: (450) 589-5621, poste 260 Télécopieur: (450) 589-2910 Courriel: ancien@classomption.gc.ca

Pour en savoir plus sur l'Association : http://www.aaacla.qc.ca

© Tous droits réservés 2006
L'Association des Anciens et des Anciennes
du Collège de l'Assomption
L'Assomption, Québec, Canada
Reproduction interdite

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	page 4	
INTRODUCTION	page 5	
L'ÉVOLUTION DU DOMAINE BÂTI		
DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION		
DU COLLEGE DE L'ASSOMPTION		
LE PREMIER COLLÈGE (1832-1844)		
Le pavillon de 1832	page 11	
Le clocher	page 17	
La cour de récréation	page 18	
Le plan «Meilleur»	page 18	
LE DEUXIÈME COLLÈGE (1844-1869)		
Phase I (1844-1852)	page 22	
Le dortoir temporaire (1849-1854)	page 23	
Phase II (1852-1856)	page 25	
La ferme du Portage (1854-1967)	page 29	
L'École d'agriculture 1869-1899)	page 29	
Phase III (1856-1860)	page 33	
Phase IV (1860-1967)	page 35	
Phase V (1867-1869)	page 37	
LE TROISIÈME COLLÈGE (1869-1998)		
Phase I (1869-1883)	page 39	
La première crypte (1880-1931)	page 41	
Phase II (1883-1892)	page 44	
La salle académique (1883-1952)	page 48	
Phase III (1892-1915)	page 49	
Le jeu de paume, 1 <sup>ère</sup> section (1892-1960)	page 50	
L'aile de 1892 (1892-1989) page 51	1 0	
Phase IV (1915-1920)	page 53	
Phase V (1920-1930)	page 62	
Phase VI (1930-1958)	page 64	
La deuxième crypte (1931)	page 69	
La rénovation de la sale académique (1950-1988)	page 72	
La construction de l'aréna (1952) et du pavillon des sports (1961)	page 74	
Phase VII (1958-1989)	page 75	
L'atelier de technologie (1984)	page 77	
Phase VIII (1989-1998)	page 78	
La salle de spectacle et le Théâtre Hector-Charland	page 81	
LE QUATRIÈME COLLÈGE (1998)		
Phase I (1998-2010)	page 83	
Le jardin d'agrément	page 84	
Le centre multimédias	page 85	
Phase II 2010)		
Le complexe sportif	page	
CONCLUSION page 86		
Tableau synthèse des interventions	page 87	

# **PRÉSENTATION**

### Partir à la redécouverte du Collège de l'Assomption, c'est suivre, sur près de 175 ans, l'évolution du domaine bâti du collège...

Les bâtiments qui composent le Collège de l'Assomption, leur évolution versleur configuration actuelle, ce patrimoine a une histoire. Cette histoire est étroitementliée au développement de la paroisse, puis de la municipalité, du moins à ses débuts. Elleest aussi étroitement liée à l'évolution de sa mission éducative, au rayonnement de saréputation et à l'attachement des anciens, puis des anciennes, pour leur Alma Mater.

### ...mais c'est aussi découvrir une très longue histoire d'amour entre les élèves et leurs éducateurs!



Exemple parmi tant d'autres de cet attachement et de cette gratitude, la grille de l'entrée principale actuelle, don du conventum du 81° cours en 1936.

# **Introduction**Le village de L'Assomption en 1832...

En 1832, L'Assomption n'est encore qu'un modeste petit village qui compte à peine quelques centaines de citoyens (entre 160 et 200 chefs de famille et près de 4000 habitants).

Pourtant, bien qu'à ses débuts, sa prospérité, ne fait aucun doute; il est devenu lieu d'échange et de commerce entre Montréal et les villages du centre et du nord de Lanaudière. Grâce à la rivière, y transitent, du bois d'oeuvre, des graminées (blé, avoine, sarrasin, orge, mil et lin), des produits de la chasse et de l'élevage et des produits maraîchers.

Et, pour en assurer le développement, dès 1829, le Dr Meilleur réclame :

- La facilité des communications :
  - a) vers le nord par l'entretien d'une bonne voie carrossable ;
  - b) vers Montréal par le creusage de la rivière L'Assomption ;
- La fondation d'un collège classique ;
- L'érection de halles pour marché public ;
- L'établissement d'une imprimerie et la publication d'un «papier-gazette» ;
- La construction d'un pont franc de péage, en face de l'église.

(extrait du recensement de 1832 dans le comté de L'Assomption, 1833)

Au tout début de 1832, un corps de syndics est mis en place et cinq citoyens y sont nommés pour représenter la population. (1)

Présidé par M. le curé François LABELLE, en font aussi partie :

le docteur Jean-Baptiste MEILLEUR,

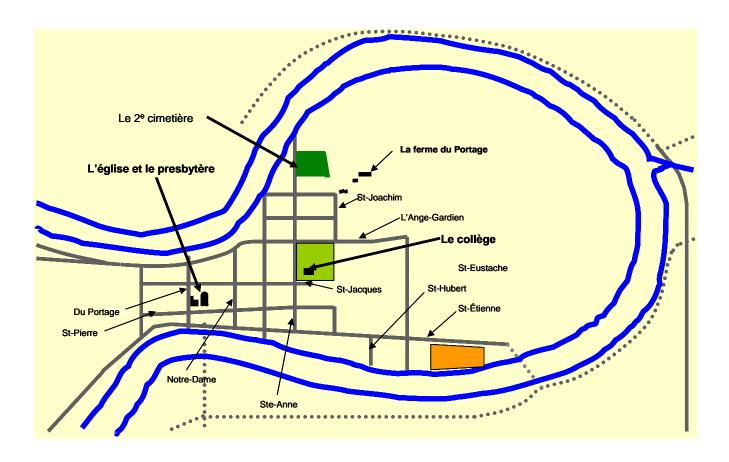
le docteur Joseph-Louis-Charles CAZENEUVE,

le notaire Joseph-Édouard FARIBAULT,

et son gendre, M. Charles de SAINT-OURS, seigneur de L'Assomption.

Leur mandat est d'assurer la mise en fonction d'un nouvel établissement scolaire. On pense d'abord à une école mais très rapidement on se rallie à l'opinion du docteur Meilleur : L'Assomption a éminemment besoin d'un collège.

<sup>(1)</sup> Le régime seigneurial est alors en vigueur. Il ne sera réformé qu'en 1854, et définitivement aboli en 1935.



### LA MERVEILLE DU GRAIN DE SÉNEVÉ (2)

«On peut affirmer qu'en dépit des jours d'épreuves inévitables, le Collège de l'Assomption a vécu un siècle de progrès constants. C'est, pensons-nous, rendre un légitime hommage de gratitude à Dieu d'abord, puis aux fondateurs, aux supérieurs, aux professeurs, aux bienfaiteurs de l'oeuvre, que d'en raconter brièvement les diverses étapes.

Les développements de la fondation de 1832 furent rapides. Les élèves affluèrent bientôt en grand nombre. Dix années ne s'étaient pas encore écoulées qu'on sentait déjà la maison trop étroite et qu'un agrandissement devenait urgent. Mais, éternelle difficulté! Où trouver les fonds? Les octrois annuels du gouvernement vont de 75 à 100 louis; à certaines années (1840 et 1842), ils seront même totalement retranchés. L'apport des écoliers — revenu ordinaire du Collège — est bien minime puisque, jusqu'en 1873, le coût annuel de l'instruction sera de \$16. A ce compte, il est évident que l'institution ne fait pas ses frais. Reste la générosité de M. le curé Labelle; mais il a, pour la construction de la maison, versé toutes ses économies et, pendant plusieurs années encore, il recevra gratuitement à sa table les professeurs ecclésiastiques. Les bienfaiteurs? L'heure n'est pas encore venue où des curés, anciens élèves ou amis de l'éducation, feront au Collège des legs substantiels.

Assurément, les fondateurs eurent, à certains jours, de grands soucis financiers. Les archives de la fabrique de L'Assomption nous en fournissent la preuve. Le 12 avril 1835, les syndics représentent aux anciens et nouveaux marguilliers, réunis en assemblée spéciale, que, «par le manque de session de la législature de cette province, ils se trouvent privés des secours pécuniaires qu'ils avaient lieu d'espérer, et incapables de faire face aux dépenses ordinaires, pour soutenir et parachever la maison d'éducation érigée en cette paroisse. Les syndics sollicitent, en conséquence, de la fabrique l'emprunt d'une somme de 525 livres. La demande est accordée, et copie de cette résolution, adressée à l'évêque pour approbation, apparaît dans les archives paroissiales, portant en marge la note suivante, signée de Mgr Lartigue: *Fiat ut hic e contra petitur* (3).

- C'est en ces termes qu'Anastase Forget amorçait son chapitre sur l'histoire de la construction et de l'évolution des bâtiments du Collège. Mais l'histoire du Collège de l'Assomption, à travers l'évolution de ses bâtiments, l'objet du présent fascicule -, ne s'est pas tout à fait réalisée comme le décrivait l'abbé Forget dans son ouvrage. D'avant 1930, certaines étapes ne sont pas mentionnées. Entre autres, en 1850-1852, la rénovation et l'ajout d'un étage au pavillon de 1844, qui tient lieu aujourd'hui d'entrée principale, ne sont pas mentionnés. Et bien sûr, il y a les ajouts et les modifications d'après 1933, qu'il faut maintenant décrire. Aussi, on trouvera éventuellement, en lieu et place de ce troisième chapitre, un nouveau texte qui aborde le sujet du patrimoine architectural du Collège de l'Assomption avec un regard différent et plus contemporain.
- 3 Fiat ut hic e contra petitur : «il aurait mieux valu aller à l'encontre»

Dans de tels embarras de finance, les rêves ambitieux ne sont pas permis (4) ; mais voici que tout providentiellement se présentent les premiers bienfaiteurs: en 1837, M. et Mme de Saint-Ours, seigneurs de L'Assomption, apportent spontanément un don de 250 livres; l'année suivante, M. Joseph-Edouard Faribault donne \$60.

Joseph-Édouard Faribeault, tige de la branc de L'Assomption, était le frère de Barthélemi, tige de branche de Québec et mémoraliste distingué. Tous de étaient les fils de Barthélemi, notaire, passé en Nouvel France, en 1752, en qualité de secrétaire de l'armée sous ordres du gouverneur Du Quesne. Né à Berthier-en-Haut, 4 mai 1773, JosephÉdouard fut admis au notariat le janvier 1791. Il vint aussitôt s'établir à L'Assomption. De fois élu député de Leinster, il fit partie du conseil spécial novembre 1838 à février 1841. Le 12 juin 1841, il fut cho maire du district de Leinster ; il remplissait en même tem les fonctions de juge de paix et de lieutenant-colonel de milice. Il mourut en 1859. Il avait épousé, en 1794, Mar Élisabeth Coudrette, qui lui donna treize enfants, en autres Joseph Norbert (le père de M. J.- Édouard) et Mar Aurélie. Cette dernière, par ses mariages successifs av Charles-Auguste de Saint-Ours et Louis-Michel Viger, se héritière des seigneuries de L'Assomption et Repentigny.

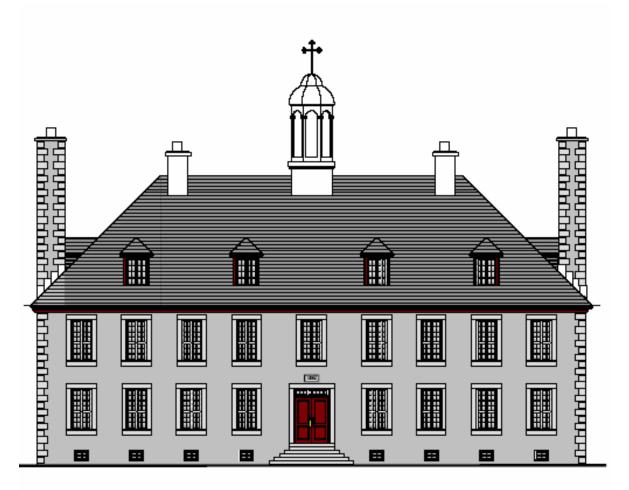




«Le Collège de L'Assomption», celui dont «rêvait» le Dr Meilleur

4. Le rêve du Dr Meilleur, le collège qu'il avait imaginé dans le secret de son for intérieur, pourrait ressembler à ceci : Deux pavillons de dimensions similaires, ayant chacun trois étages, et reliés entre eux par un trait d'union, comptant aussi trois étages. Chaque pavillon possède une toiture à quatre versants, ayant à chacune de leurs extrémités, une paire d'immenses cheminées en pierre. Le trait d'union central est couronné d'un petit clocher. Pour ce collège, le docteur n'avait pas envisagé l'internat. En lieu et place, pour les élèves provenant de l'extérieur, il les encourageait à prendre pension dans des maisons du village. Dès 1844, avec l'aménagement d'une première chapelle au rez-de-chaussée du pavillon de 1833, sa vision de l'externat classique prendra progressivement l'allure et la mission d'un petit séminaire.

Ces sommes peuvent nous paraître de peu d'importance, mais il n'en était pas ainsi il y a un siècle. Il faut lire, dans la chronique du temps, la manifestation de joie et de gratitude que causent ces largesses. Tous les élèves, professeurs en tête, vont remercier le notaire Faribault, et Joseph Papin, élève des Belles-Lettres, se fait l'interprète des sentiments de tous. La Chambre se montrera bientôt plus libérale envers les maisons d'enseignement secondaire; puis, les messieurs Labelle, Edouard et Jean-Baptiste, se feront désormais, et jusqu'à la mort, les protecteurs de l'oeuvre chère à leur frère François. Par ailleurs, le sentiment populaire, à L'Assomption, est gagné pour toujours au Collège. La preuve en est donnée, dès 1845, quand la fabrique décide unanimement que « les syndics du Collège, actuellement représentés par la Corporation du Collège, soient déchargés et acquittés de toute demande qui pourrait résulter contre eux, au sujet d'une avance d'argent, faite ci-devant aux dits syndics par cette fabrique.» Il s'agit, en l'occurrence, des 525 livres empruntées en 1835.



La façade principale du premier collège, sur le prolongement de la rue Saint-Jacques

C'est dans de telles circonstances et au milieu de si profondes sympathies que la Corporation du Collège entreprend de nouvelles constructions en 1844.

### L'ÉVOLUTION DU DOMAINE BÂTI DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Pour rendre hommage à ceux qui ont développé ce Collège, pour satisfaire la curiosité des visiteurs, pour le mieux faire connaître à ceux qui l'habitent et pour la postérité, son évolution mérite d'être racontée. Au passage des ans, il fallait faire face à des données manquantes. Tout a été tenté pour trouver une réponse cohérente à ces oublis du temps.

Certains mystères demeurent. Les fantômes du Collège, ils sont nombreux dans le corridor qui leur est réservé, s'en accommodent très bien, trop bien même pour certains.



# Le corridor des fantômes, au deuxième étage des pavillons de 1844 et de 1867

L'appellation «corridor des fantômes» situé au  $2_{\rm e}$  étage de l'aile de 1867, remonterait à l'époque où les ecclésiastiques résidaient au Collège, pour y étudier la théologie tout en y oeuvrant comme maître de salle, régent ou enseignant. Depuis la construction de ce pavillon, les cellules ou chambrettes qu'ils occupaient donnaient sur ce corridor. Alors que pendant le jour, ils suivaient des cours de théologie ou encadraient certaines activités et que la nuit, ils surveillaient les dortoirs, le sombre corridor était le plus souvent désert. De plus, dans le noir d'une soirée sans lune, un ecclésiastique en soutane, était pratiquement invisible. Aussi, la nuit tombée, lorsque les élèves du dortoir situé à l,étage au dessus y entendaient des bruits, ces bruits ne pouvaient être produits que par des «fantômes» d'où l'expression «corridor des fantômes».

## Le premier collège 1832-1844 Le pavillon de 1832

Le premier collège avait son entrée principale sur le prolongement de la rue Saint-Jacques. Encore aujourd'hui, on peut utiliser cette entrée puisqu'elle était située à l'emplacement exact de la porte d'entrée actuelle des enseignants, aussi baptisée «entrée du supérieur».

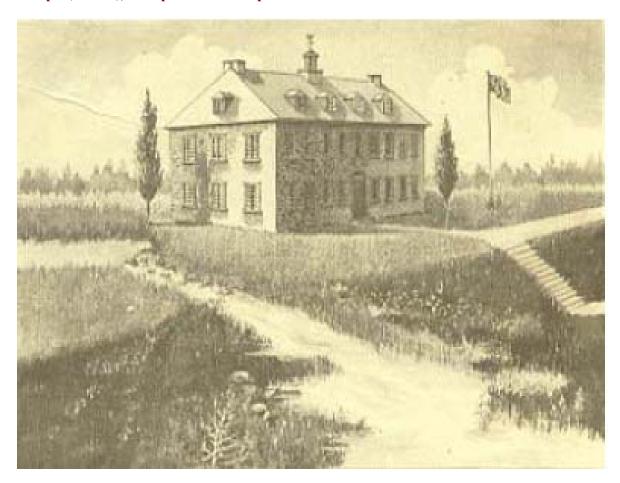


#### L'entrée des éducateurs, autrefois l'entrée du supérieur,

avec ses deux pierres marquées d'un millésime, la première «1832» et la deuxième «1930». Au-dessus de cette porte, le souvenir de cette première entrée est rappelé par une pierre gravée au millésime 1832, celle-là même qui fut consacrée lors de la construction initiale et qui fut remise à sa place lors de la construction de l'aile de 1930, célébrant le centenaire du Collège. Cette aile de 1930 a été rebaptisée «François Labelle», du nom d'un des fondateurs du Collège.

Il est intéressant de chercher d'où vient cette appellation de «porte du supérieur». Ce vocable serait-il récent. Selon certaines sources, il remonterait au temps du mandat de Mgr Henri Langlois. Or, il pourrait remonter à beaucoup plus loin. Dès après l'occupation de la chapelle vers 1856, les appartements du supérieur et la salle de repos des éducateurs furent aménagés dans la partie est du premier collège, à l'emplacement de la première chapelle, à gauche en entrant. Il semble que la tradition voulait qu'il incombe au supérieur, après sa journée (ou sa soirée) de travail, de s'assurer que cette porte soit bien verrouillée, une fois la nuit tombée.

La dite porte donnait accès aux quartiers des éducateurs résidents. Or les éducateurs résidents, parfois appelés à l'extérieur pour le ministère ou pour affaire personnelle, utilisaient de préférence cette porte plutôt que celle de l'entrée principale, surtout s'ils devaient rentrer à une heure tardive. Et le supérieur, une fois ses ouailles revenues, «barrait» lui-même la dernière porte à donner accès au collège. Les élèves, ayant vite découvert le rituel, ont pu, en profitant de l'absence de certains éducateurs, prendre certaines libertés. Les élèves qui se retrouvaient à l'extérieur sans permission, n'avaient qu'à tenter de s'y faufiler sans attirer l'attention du supérieur qui veillait. C'était sa porte ! Plusieurs s'y sont faits prendre, en flagrant délit, dont Wilfrid Laurier (22e cours) qui, à plus d'une reprise, s'était «absenté» du Collège, entre autres, pour aller entendre Joseph Papin (3e cours), élu député de L'Assomption en 1854.



La fondation de 1832-1833. (vue du sud-est, à l'intersection de la rue Saint-Jacques et Sainte-Anne.) On remarquera au premier plan et à gauche, les deux étangs légendaires ; près du collège, les deux premiers liards plantés par le Dr Meilleur ; à droite, le «mai» élevé au printemps de 1838.

Sur cette gravure, on a oublié les cheminées de pierre dans le prolongement des murs latéraux.

Bien qu'on soit certain de l'emplacement du premier collège et de ses dimensions, un doute persiste quant à son allure extérieure. L'image, en représentant la toiture originale à quatre versants, fait en sorte de déporter le positionnement des cheminées vers le centre du bâtiment. Dans le cas de cheminées en maçonnerie, - ce qui correspond à l'usage de l'époque - cette localisation des cheminées situerait leur base dans le milieu du bâtiment, à l'étage et au rez-de-chaussée.

Pour une résidence, cette localisation présente un certain avantage mais pour un collège, dont le schéma d'aménagement situe les locaux le long des murs extérieurs, de part et d'autre d'un corridor central, cette localisation est tout à fait improbable, voire contre-indiquée.



### Le premier collège, après l'ajout d'un 2e étage en 1860.

Deux autres indices laissent croire que les foyers étaient situés dans les murs latéraux. Une photographie montre le bâtiment de 1832, rehaussé d'un étage en 1860, converti en résidence pour les professeurs et démoli en 1930. Sur cette photo, on peut voir les cheminées sortant des pignons de pierre et un espace de plus de 15 pieds entre les portes, au centre, et les fenêtres de chaque côté. Cet espace important ne peut se justifier qu'à la condition de loger des foyers. De plus sur la photographie montrant l'intérieur de la salle de repos des professeurs, on peut voir entre les fenêtres une projection du mur qu'on pourrait interpréter comme un foyer hors d'usage.

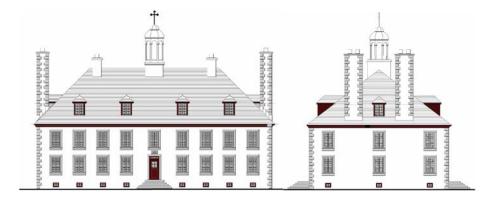
À l'époque de la prise de ces photographies, les foyers ne servaient plus, le premier système de chauffage central à eau chaude datant de 1871 et celui, plus efficace, à la vapeur ayant été installé en 1915. Pour avoir une bonne idée du nombre et de la localisation des foyers, il faudrait faire appel à des témoins d'avant les années 1920 (80° cours) ou à des photographies prises à l'intérieur datant d'après les années 1860-1880. Ce qui semble certain, c'est que le bâtiment a eu des foyers et, plus tard des poêles à bois et des fournaises au charbon. Plusieurs passages du livre de Mgr Anastase Forget en font mention.



La salle de récréation des professeurs (avant 1930)

L'invention du poêle à bois est attribuée à Benjamin Franklin (1706-1790). Comme il s'agit d'une invention américaine, on pourrait penser que les premiers poêles sont apparus au Québec vers les années 1850 ou 1860. Ce n'est qu'au milieu des années 1880, avec l'apparition de la vente par catalogue, que plusieurs modèles se sont répandus.

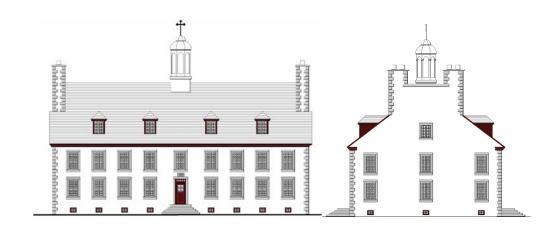
À l'époque de la construction du premier collège, tout le Québec se chauffait et cuisinait à partir de foyers en maçonnerie. Donc, en considérant comme probable la localisation des foyers dans les murs latéraux, le premier collège aurait l'allure de celui illustré sur l'hypothèse A, soit un bâtiment de deux étages avec toiture à quatre versants dont les cheminées l'élèvent à l'extérieur selon un style pavillonnaire peu fréquent dans la région de L'Assomption ou, tel que le montre l'hypothèse B, avec un toit à deux versants, construits sur des pignons en moellons dans lesquels se prolongent jusqu'au faîte, les cheminées, ce qui correspond davantage au style des constructions de la région.



Hypothèse A

Façade rue St-Jacques

Façade rue Ste-Anne



Hypothèse B Façade rue St-Jacques Façade rue Ste-Anne

Un dernier indice nous est fourni à travers l'oeuvre de Barthélemy Joliette, fondateur de l'Industrie. Au moment de la construction du Collège de l'Assomption, M. Barthélemy Joliette est un citoyen bien en vue de L'Assomption. Il donnera son appui au projet du Dr Meilleur en fournissant le bois nécessaire à l'aménagement des combles. Quelques années après la fondation de l'Industrie, il fait lui-même construire un collège dont la taille et l'apparence extérieure semblent fortement inspirées par celui de L'Assomption.



Le premier Collège Joliette, construit en 1852

Ce premier bâtiment de 1832 mesure 47 pieds sur 80 pieds, d'une hauteur de deux étages. Les murs sont en moellons, ceinturés par des pierres taillées aux angles et aux pourtours des ouvertures. Les combles, où logera éventuellement un dortoir, ont été percés de dix lucarnes. Les foyers assurent le chauffage de la bâtisse en hiver. Comme c'est la coutume à cette époque, le bâtiment ne dispose d'aucune installation sanitaire. Des latrines, aménagées devant le bâtiment, permettront de répondre à ce besoin d'hygiène.

Un petit ruisseau coule des hauteurs de la presqu'île, le long de la rue Sainte-Anne. Jusqu'en 1871, c'est là que la population du Collège, professeurs comme élèves, s'alimente en eau, pour la cuisine et les soins d'hygiène. Il chemine à travers un chapelet d'étangs s'étendant en contrebas et il se déverse dans la rivière, près de la rue Saint-Étienne, dans le prolongement de la rue Saint-Hubert.

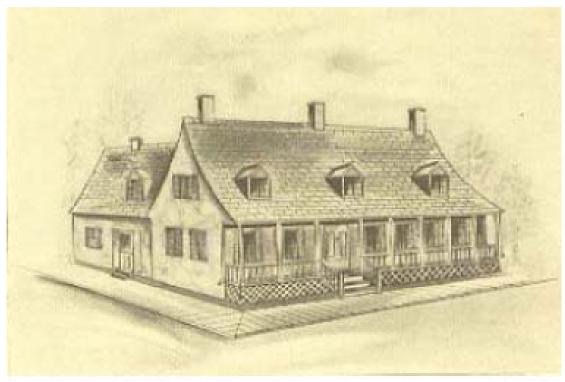
Le terrain sur lequel le docteur Jean-Baptiste Meilleur projette d'y ériger le collège est humide et marécageux. La nature argileuse du sol, son imperméabilité, rend le lot peu propice à la culture et peu invitant à construire, même une cabane. Aussi le docteur, en se portant acquéreur de ce terrain sans grande valeur, fut fort critiqué de son choix. Selon certains, il compromettait la viabilité future de l'entreprise.

Or ses moyens modestes et surtout sa vision des choses donnèrent raison au médecin perspicace et, faut-il le dire, dont l'audace est inversement proportionnelle à ses moyens. Vu dans une perspective à long terme, ce choix s'avéra pleinement judicieux puisqu'il garantissait le développement éventuel du Collège de l'Assomption.

Il fallut plusieurs décennies pour en faire la démonstration et le docteur luimême, qui mourut en 1878, n'en tira aucune gloire, du moins de son vivant.

Au printemps de 1832, lors des travaux d'excavation, on doit se rendre à l'évidence. Le sol est peu propice à supporter les lourdes charges des assises et des murs de maçonnerie. Le docteur Meilleur, faisant appel à ses notions de physique, commanda d'enfoncer des pieux en bois, recouverts de goudron. Finalement, une fois ces précautions prises, on est en mesure de commencer les travaux de maçonnerie, À l'automne, les fonds sont épuisés et les travaux, inachevés. Faute d'argent pour payer les ouvriers, le docteur Meilleur décide de suspendre les travaux.

Au printemps de 1833, grâce à la générosité personnelle du curé François Labelle et grâce aux quêtes pressantes qu'il adresse à ses paroissiens du haut de la chaire, les travaux reprennent. L'extérieur du bâtiment et les aménagements du rez-de-chaussée ne seront complétés qu'en novembre. Les premiers élèves ne peuvent pensionner au Collège. Selon le projet imaginé par le Dr meilleur, ils reçoivent gîte et couvert dans des pensions du village. Depuis la rentrée des élèves au début du mois d'octobre, c'est la «salle des habitants» du presbytère qui sert de classe.



Le vieux presbytère de L'Assomption démoli en 1895

La salle des habitants était une vaste pièce éclairée par les trois fenêtres de droite ; o pénétrait par la porte du pignon côté de l'église.

L'année suivante, le Collège aménage, à l'étage, un dortoir pour les élèves et quelques chambrettes pour les régents. Les repas continueront d'être pris à l'extérieur, en pension de famille pour les élèves et au presbytère du curé Labelle pour les professeurs, selon le plan Meilleur, imaginé par le docteur pour attirer les élèves de l'extérieur sans pour autant devoir investir des ressources qu'il ne possède pas pour installer une cuisine et une salle à manger.

Au grenier, non aménagé, il semble qu'on ait installé une première bibliothèque. En 1838, grâce à la générosité de Barthélemy Joliette qui fournit le bois nécessaire, les combles seront finalement aménagés en dortoir. Le dortoir de l'étage sera converti en salle d'étude.

À cause de moyens financiers limités, le projet est plus modeste que ne le souhaitait le docteur Meilleur. Mais malgré l'opposition de ses deux collègues syndics, le docteur réussira quand même à y faire construire un clocher.

#### Le clocher

Le travail de charpente a été réalisé par un menuisier, en paiement d'une dette contractée envers le Collège. Pour son travail, une fois la somme due enlevée, il recevra 16 dollars. La croix de l'ancienne église paroissiale démolie, gisant abandonnée dans le cimetière, le docteur l'obtint du marguillier en charge. Elle sera redorée puis mise en place. Quant à la cloche, elle sera le fruit d'une collecte faite de porte-à-porte, par le docteur lui-même, auprès des dames du village.

Ce clocher mais surtout la cloche qui l'habite sont essentiels à l'application du plan Meilleur. Sans elle, comment ramener à l'heure, au Collège, les élèves qui fréquentent les pensions des alentours ?

Jusqu'en 1844, ce bâtiment modeste portera le rêve des cinq fondateurs du Collège. Il est le produit de la ténacité d'un visionnaire, le docteur Jean-Baptiste MEILLEUR, des ressources financières et des pouvoirs de persuasion d'un curé, François LABELLE et de l'expertise discrète d'un brillant médecin, le docteur Louis-Joseph-Charles CAZENEUVE.

Ces trois fondateurs sont des anciens du Collège de Montréal. Ils ont pratiquement le même âge et, faut-il le dire, partagent les mêmes valeurs et la même amitié. A cause des circonstances qui entourent sa fondation et des conditions difficiles de sa mise en oeuvre, cette première construction, malgré ses dimensions modestes, représente un tour de force. Il s'agit bien là d'un grain de sénevé, d'une fragile semence qui portera une lourde récolte. Les deux autres, Charles de SAINT-OURS et Joseph-Édouard FARIBAULT, bien que moins impliqué, ont quand même donné un solide appui au projet du docteur MEILLEUR.

#### La cour de récréation

Au fil des ans, la population étudiante augmente et l'espace de jeu à l'extérieur est inadéquat. Pour assainir le terrain, on mobilise les ressources disponibles. Les élèves passèrent une partie de leur temps de loisirs et certains, engagés pendant les vacances, à former des rigoles, à remplir les baissières et à planter arbres et arbustes. Sous la conduite du docteur Meilleur et de Michel Charron, souvent avec la complicité de citoyens bienveillants qui prêtent chevaux et charrettes, à force de travail et de multiples efforts récompensés par autant de congés pour les plus zélés, ils ont réussi à modeler l'environnement immédiat du Collège en une cour de récréation acceptable.

#### Le plan Meilleur

Pour comprendre ce plan, imaginé par le Docteur Meilleur et aussi connu sous le nom de plan L'Assomption, il faut remonter à l'année de fondation du Collège, en 1832. Le projet du docteur Meilleur s'appuie sur trois constats qui constituent autant d'obstacles à la réalisation de son projet.

Premièrement, les fondateurs ont peu de moyens financiers et, de toute évidence, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Ils doivent donc envisager une construction solide mais modeste dans ses dimensions.

Deuxièmement, ils ont aussi beaucoup de peine à obtenir l'appui des bourgeois du village qui perçoivent la présence d'un collège, accessible à tous, comme une menace potentielle pour l'avenir de leurs propres enfants. Finalement, les familles des «habitants» n'ont que peu ou pas d'argent pour payer les études et la pension de leurs enfants.

Ne pouvant s'assurer de recruter dans L'Assomption un nombre d'élèves suffisant lui permettant de rentabiliser l'entreprise, il propose à ses associés ce plan qui se veut une réponse à leurs objections et, pour les parents des villages éloignés, une solution avantageuse pouvant aider les familles moins bien nanties à envoyer en pension leurs jeunes garçons afin de poursuivre leurs études.

Le contexte économique de l'époque et surtout la façon de considérer l'argent séparent la société en deux classes. Il y avait les bourgeois et les notables, peu nombreux, qui utilisent la monnaie comme moyen de faire des affaires, vendre et acheter produits et services. Et il y a tous les autres, cultivateurs pour la plupart, qui utilisent le troc pour se procurer les biens et les services de première nécessité.

Les petites fermes subviennent à la plupart des besoins courants des familles. Elles y trouvent d'abord la nourriture et ensuite, tout ce qu'il faut pour vivre isolées pendant les longs mois d'hiver. On y trouve les matériaux pour construire et pour fabriquer le mobilier courant, le bois pour se chauffer et cuisiner, des fibres, le lin, la laine, pour tisser des étoffes du pays, les animaux pour la viande, le cuir et la fourrure, les volailles pour les oeufs, leurs plumes pour les oreillers, la paille pour les paillasses, lesuif pour le savon, le blé, l'avoine et le sarrasin, pour les semences et la farine, le sang de boeuf et le jus de betterave pour la teinture, la pomme de terre et quelques légumineuses pour durer jusqu'au printemps suivant. Le peu qui manque, le sel et les épices, certains outils de fer, la faïence et la vaisselle, les colifichets, les armes, la poudre et les munitions, on le trouve au magasin général, dont le propriétaire, en paiement, accepte à peu près n'importe quoi qu'il pourra offrir ensuite à ses autres clients.

C'est pourquoi les magasins de l'époque ont l'air de véritables marchés aux puces. Un bas de laine suffit à mettre à l'abri le peu d'argent que ces familles réussissent à rassembler, en vendant soit le temps de leur travail, soit le fruit de leur culture, de leur élevage ou de leur talent d'artisan.



### Vue intérieure d'un magasin général

Le tempérament indépendant des familles rurales, leur relative autonomie et, faut-il le dire, leur manque de «liquidité» constituent les principaux obstacles à la poursuite des études de leurs enfants.

Le docteur Meilleur, qui connaît bien son monde, doit lui-même se faire payer ses services et les médicaments qu'il fournit aux «habitants» avec des produits de leur ferme.

Le premier collège n'ayant pas d'espace pour y aménager une cuisine et une salle à manger, le docteur Meilleur recrute au village des familles qui acceptent d'accueillir à leur table des pensionnaires. En échange du gîte et du couvert, les parents de ces élèves devront leur fournir des produits de leur ferme. Ainsi les enfants pourront continuer le régime alimentaire auxquels ils sont habitués.

Dans les années qui suivent, le gîte sera assuré par le collège. Les familles de ces élèves fournissent literie, paillasse, grabat et chiffonnier. Cette diversité fera que les dortoirs de l'époque présenteront une allure hétéroclite, au mobilier bigarré.

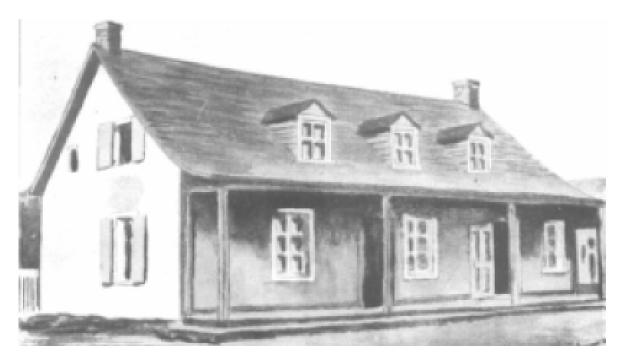
Il n'est pas exclu de croire que le Collège, en paiement de l'éducation fournie, ait reçu quelques cordes de bois de chauffage, des pièces de mobilier, des pains de savon du pays, des sacs de pommes de terre, de la farine, du lard, des fèves, des pommes de terre ou des cruches de sirop d'érable. Ces denrées serviront à nourrir les professeurs dont les repas sont pris au presbytère, puis, à partir de 1856, au collège. Et il n'est pas exclu non plus que plusieurs de ces habitants aient payé l'éducation de leurs enfants en travaillant pour le Collège.

Pour les élèves, ce plan sera maintenu jusqu'en 1871, mais dans les faits, l'esprit est demeuré. Ainsi, bien avant l'année de la fondation de l'École d'agriculture, en 1869, la Ferme du Portage avait été le principal fournisseur du Collège en ce qui concerne la nourriture. Et après la fermeture de cette école, en 1899, le Collège continua à opérer la ferme, jusqu'en 1967, année de la vente des dernières terres du Collège à la Ville de L'Assomption. Autour de la salle académique, il y a eu des jardinets d'écoliers desquels le Collège tirait des produits maraîchers ou pour lesquels les élèves jardiniers recevaient compensation.

En voulant favoriser l'accès à des études supérieures aux plus brillants des enfants des paysans moins fortunés, le docteur Meilleur s'assurait l'appui de la population même si cette idée menaçait les prérogatives de quelques bourgeois qui, eux, avaient les moyens d'envoyer leurs enfants dans les grands collèges de Montréal. Ainsi permettait-il aux moins bien nantis d'accéder aux positions les plus en vue et les mieux rémunérées.

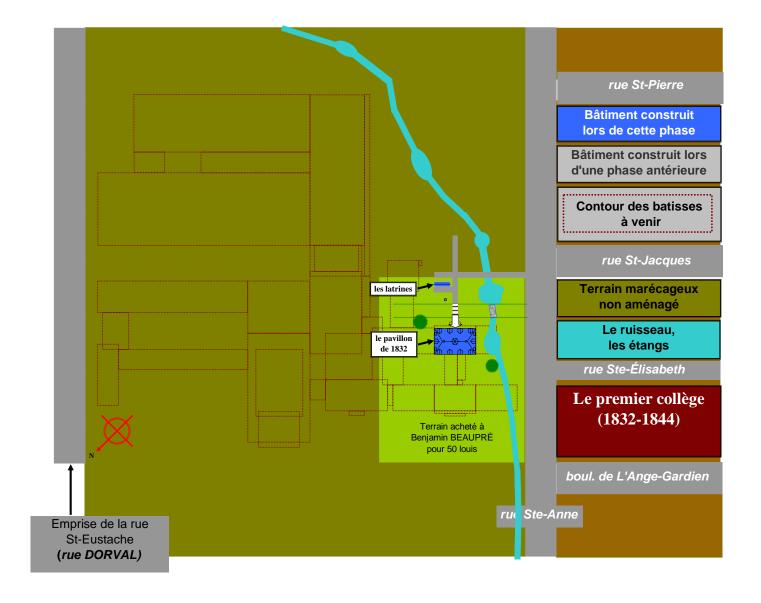
Par la suite, les éducateurs du Collège, ayant très bien assimilé la mission sociale du Collège et la vision du docteur, recruteront plusieurs de leurs meilleurs élèves dans les milieux ouvriers ou agricoles, permettant à leurs parents de payer les études et la pension en produits, en fournitures et en services de toutes sortes.

Ce faisant, il assurait à long terme l'avenir et le développement du Collège de l'Assomption.



#### La pension GUILBAULT

Construite au coin nord des rues Saint-Pierre et Saint-Hubert, cette maison fut démolie vers 1900, pour permettre l'agrandissement de la cour du Collège.



Sur ce schéma, on peut voir :

L'emplacement du premier bâtiment dont l'entrée principale est au sud-est, vers le prolongement de la rue Saint-Jacques ;

Le boulevard de l'Ange-Gardien arrête à la rue Sainte-Anne ;

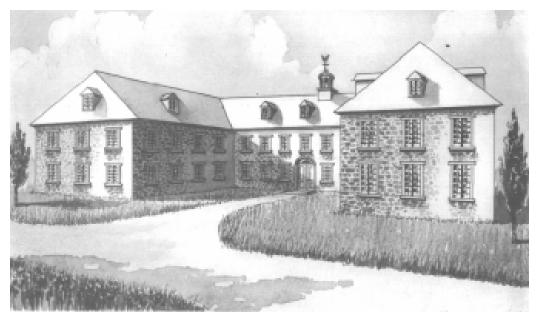
Le ruisseau, le long de la rue Sainte-Anne. Coule vers la rue Saint-Étienne (en haut du schéma) ; Les lignes rouges et pointillées montrent le contour des bâtiments à venir.

### Le deuxième collège (1844-1869)

#### Phase I (1844-1852)

Le village de L'Assomption poursuit son développement. Après être devenu un comptoir d'échange et de commerce important entre le nord et le sud, ses pôles d'activités se déplacent et son rôle administratif se confirme. La réputation du Collège comme institution d'enseignement rayonne. Les demandes d'inscription sont plus nombreuses que ce que le Collège peut accueillir. Le docteur Meilleur et les syndics qui en dirigeaient les destinées, avant 1841, avaient déjà envisagé un premier agrandissement. Ils profiteront de ces circonstances favorables pour suggérer à la Corporation de presque tripler la superficie habitable du Collège et de déplacer, sur la rue Sainte-Anne, l'entrée principale.

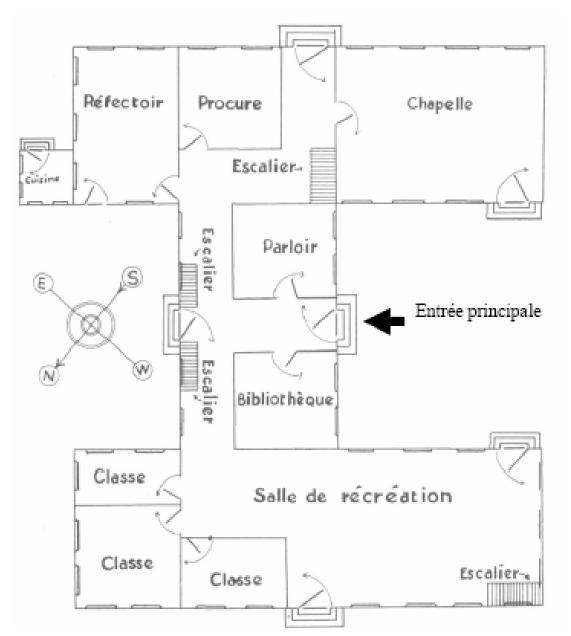
Le deuxième collège prend la forme d'un «H». Un deuxième pavillon, de dimensions et de construction identiques au premier, est érigé au nord-ouest, le long de ce qui deviendra plus tard le boulevard de L'Ange-Gardien. Ces deux bâtiments constituent les lignes verticales du «H». Ce nouveau pavillon, baptisé Jean-Baptiste Meilleur depuis, sera relié au premier par un trait d'union, la ligne horizontale du«H». Le trait d'union mesure 64 pieds de longueur sur 32 pieds de largeur. Le rez-de-chaussée du premier collège est réaménagé. On y retrouvera une chapelle, la procure et, plus tard, la cafétéria des professeurs.



Le collège de 1844. Sur ce dessin, il y manque toujours les cheminées de pierre.

Le nouveau pavillon logera, au rez-de-chaussée, la salle de récréation et quelques classes. Dans le trait d'union, on installe un parloir et une bibliothèque.

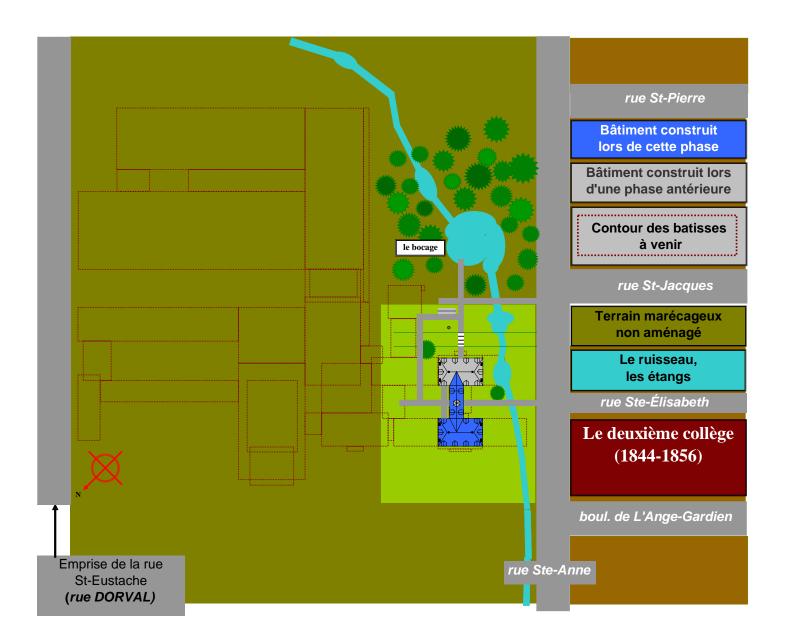
En 1844, la population du Collège est de plus de 150 personnes, soit 140 élèves et une dizaine de membres du personnel. A l'étage, le premier collège sert de résidence aux professeurs, alors que l'agrandissement sera aménagé en classes. Plus tard, les nouveaux combles seront aménagés en dortoir. Le clocher sera déplacé sur le faîte du trait d'union, signalant ainsi le déplacement de l'entrée principale. Il marquera de sa présence cette étape, jusqu'en 1930, année de la démolition du trait d'union.



Divisions du rez-de-chaussée du collège de 1844 L'entrée principale, sur la rue Saint-Jacques depuis 1833, se trouve désormais sur la rue Sainte-Anne.

#### Le dortoir temporaire (1849-1854)

En l'espace de quelques années, le Collège verra sa population étudiante atteindre les 250 élèves et le corps professoral doublera. En 1849, pour loger ses élèves, le Collège fait construire, à l'emplacement actuel de l'édifice de 1892, un pavillon de bois pouvant contenir 80 lits. Pendant quatre ans, ce dortoir de fortune protégera tous les pensionnaires du vent et des intempéries. Des chroniques de l'époque racontent que lors des grands froids d'hiver, il était fréquent que les occupants retrouvent une mince couche de glace à leur réveil, dans les pichets contenant l'eau de leurs ablutions matinales. De même, il faut imaginer qu'au temps des chaleurs, il valait mieux dormir les fenêtres grandes ouvertes pour évacuer les odeurs de transpiration et celles de la promiscuité.



Il faut bien comprendre que l'ordinaire de la vie de pensionnaire de cette époque est fait de rites : prières, repas au village, études, loisirs et repos; et de corvées, celle de l'approvisionnement en eau, celle du bois de chauffage, celle de l'entretien des locaux. La vie communautaire ne semble pas trop souffrir de ce manque de confort. Au contraire, ces conditions, frisant presque la misère et l'insalubrité mais courantes pour l'époque, cimenteront des liens profonds entre les élèves, les professeurs et leur Collège.

De toute évidence, ce dortoir temporaire, vient remplacer le dortoir du pavillon de 1844, construit le long du boulevard, et non pas, comme on pourrait le croire, augmenter la capacité d'accueil des pensionnaires. L'ajout d'un étage au pavillon de 1844, en prévision de la construction de l'aile de la chapelle semble fournir une explication plausible. Pendant cette période de travaux sur ce pavillon, la clientèle du Collège a diminué de moitié. Elle passe de 250 élèves en 1849 à 125 en 1854. En 1852, Norbert Barret avait fait abolir les vacances de Nöel. Les Annales de Louis Casaubon, font aussi mention que la discipline ayant connu des relâchements inacceptables, pendant la seule année 1852, on assista au renvoi ou au départ volontaire de près de 80 élèves dont la conduite laissait à désirer.

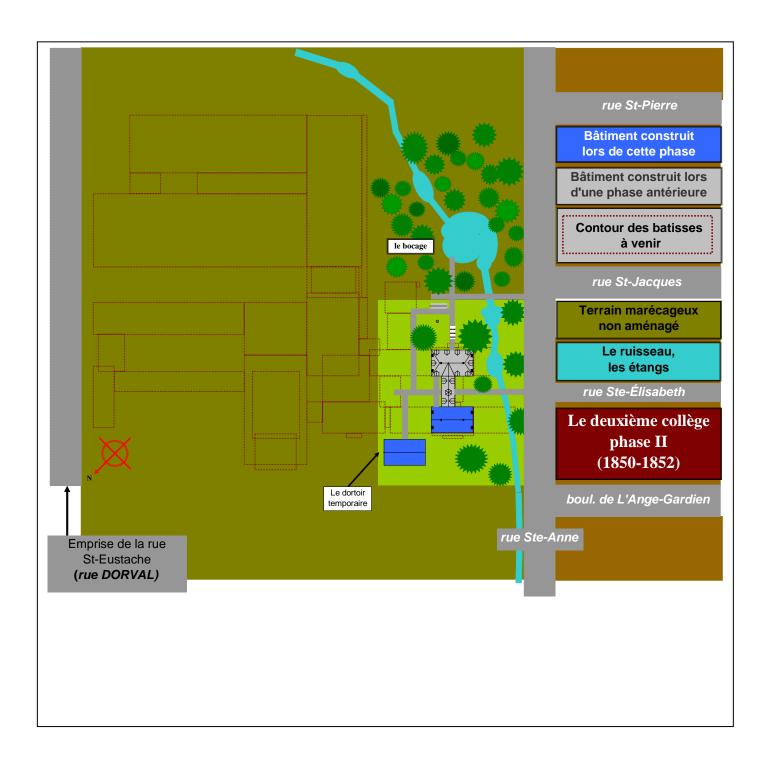
### Le deuxième collège

#### phase II (1852-1856)

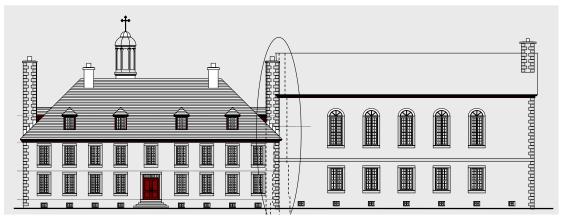
Le village de L'Assomption poursuit son développement économique. Un nouveau chemin, traversant la presqu'île, est en voie de remplacer la rue Saint-Étienne comme artère principale. La construction d'un pont, en direction de Joliette, viendra établir le statut du boulevard de L'Ange-Gardien. Et le Collège doit s'ajuster à cette nouvelle réalité. Depuis 1839, avec la nomination d'Étienne Normandin comme directeur, l'évêque de Montréal, Monseigneur Lartigue, appuie l'oeuvre du Collège. Depuis 1840, année où le premier cours termine ses études, le Collège recrute ses professeurs parmi ses anciens élèves qui ont choisi la prêtrise. Avec la permission de l'évêque ils pourront faire leurs études théologiques au Collège tout en y oeuvrant comme professeur.

Et depuis le 18 septembre 1841, le Collège de l'Assomption est constitué en corporation civile et légale. Si bien qu'en 1852, voulant orienter le Collège vers une vocation de petit séminaire, la direction du Collège adopte la résolution d'ajouter au bâtiment le long du boulevard, une nouvelle aile. Mesurant 78 pieds sur 47 pieds, le rez-de-chaussée sera aménagé en salle d'étude et l'étage en chapelle.

Mais la juxtaposition de cette nouvelle aile à l'aile de 1844 pose plusieurs problèmes, dont celui de faire coïncider les niveaux des planchers du rez-de-chaussée et du premier étage sans compter que cette nouvelle aile dépasse d'un étage la hauteur du bâtiment de 1844. On procède donc, en même temps, à une rénovation majeure du pavillon de 1844. Vraisemblablement, cette rénovation majeure comprend l'ajout d'un troisième étage. Ce deuxième étage au pavillon de 1844 est aménagé en chambrettes pour les religieux (Frères de Saint-Gabriel) et les séminaristes qui enseignent au Collège pendant leurs études de théologie. Dès lors, c'est ce corridor du troisième étage qu'on baptise «corridor des fantômes», parce que peu éclairé et très peu fréquenté par les élèves. L'aile de 1852, dont le volume de la chapelle occupe pratiquement deux étages, ne sera complétée qu'en 1855. Comme on la veut très belle, la chapelle elle-même ne sera consacrée qu'en 1865. Cette étape constitue une sorte de transition entre le deuxième et le troisième collège dont la réalisation s'échelonnera sur plusieurs années, avec, entre autres, la sérieuse difficulté de voir à l'exécution de travaux majeurs sans trop déranger la vie quotidienne des occupants et celle, non négligeable, de trouver les ressources financières nécessaires à leur réalisation.



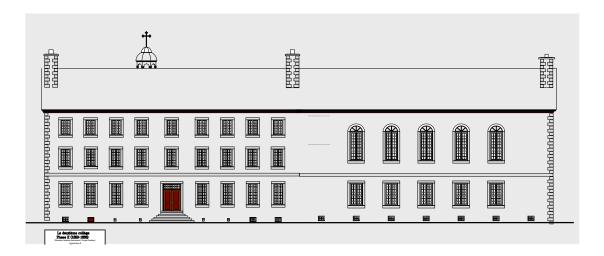
Pour essayer de comprendre cette transition, trois hypothèses ont été considérées. La première, l'hypothèse A, aurait fait en sorte que l'aile de la chapelle soit juxtaposée au pavillon de 1844, sans modification à ce dernier. Par contre, selon l'hypothèse B, en ajoutant un étage au pavillon de 1844, le problème de raccordement des niveaux de plancher entre l'aile de la chapelle et ce pavillon n'est pas résolu. Finalement, en considérant l'hypothèse C, celle que nous devons retenir, le pavillon de 1844 aurait complètement été reconstruit de l'intérieur, avant ou pendant la construction de l'aile de la chapelle.



le pavillon original de 1844

l'aile de la chapelle de 1852

# Le raccordement difficile entre le pavillon original de 1844 et l'aile de la chapelle de 1852



le pavillon original de 1844

l'aile de la chapelle de 1852

La solution retenue, celle de la rénovation complète du pavillon de 1844, pouvait permettre la communication entre les deux pavillons. Le chantier est d'envergure pour l'époque. Cette situation explique, en partie, la présence du dortoir temporaire, jusqu'en 1854, pour loger la totalité des élèves pensionnaires. Voici ce qu'en dit Anastase Forget :

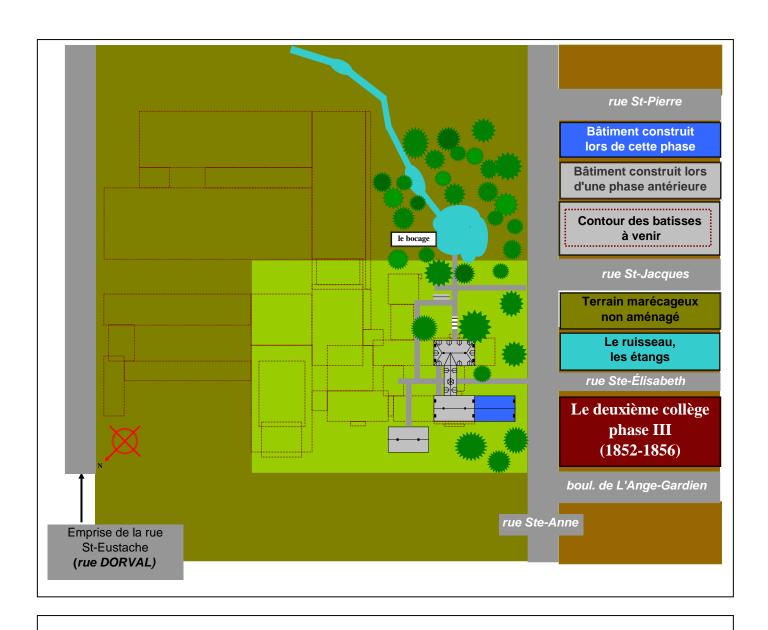
Commencée en 1852, la bâtisse ne sera donc prête qu'en 1855. Les élèves en occuperont la salle d'étude et le dortoir à la rentrée de septembre. La chapelle, bénite par M. Félix Vézina, le 25 avril, ne sera définitivement livrée au culte qu'à la fin de mai; et encore, pendant deux hivers, elle sera fermée, les élèves assistant à la messe à la salle d'étude, car il faut économiser le chauffage. En 1856, un chemin de croix y sera canoniquement érigé. Enfin, en 1863, la chapelle sera terminée et décorée.



Intérieur de la chapelle, vue du jubé (vers 1880)



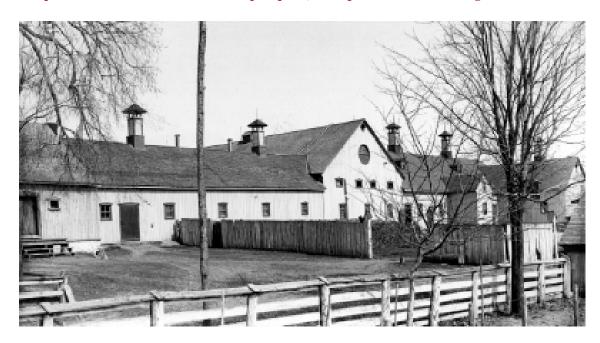
Le maître-autel vers1910 Le tombeau, don des anciens élèves du Collège devenus prêtres, fut consacré en 1865. Le retable lui sera ajouté en 1907



### La Ferme du Portage

#### 1850-1976

Depuis 1854, le Collège avait acquis de la succession Leroux les terres qui étaient voisines de celles acquises quelques années plus tôt de la ferme Fanchette. Ce vaste domaine, représentant la totalité de la tête de la presqu'île, fut baptisé «Ferme du Portage».



# Une partie des bâtiments de la Ferme du Portage, avant leur réaménagement en 1870

En exploitant ce domaine, le Collège escomptait en tirer certains bénéfices et la population environnante en prit avantage. Au fait des nouvelles méthodes de culture et d'élevage, les responsables de la ferme proposèrent aux cultivateurs des environs d'apprendre, sur place, ces nouvelles façons de faire. Il n'en fallait pas plus pour que l'idée d'une école d'agriculture prenne forme.

### L'École d'agriculture (1869-1899)

Le Collège de l'Assomption assuma la responsabilité de cette nouvelle école de 1866 à 1899, soit 33 ans. S'appuyant sur le rayonnement et le prestige grandissant de la Ferme du Portage, après réflexion, la Corporation du Collège répondit positivement aux demandes présentées par la Société d'agriculture de L'Assomption, présidée par l'honorable Pierre-Urgel Archambault et par la Société agricole du comté de Montcalm. Elle pouvait aussi compter sur un support financier du gouvernement provincial, représenté par son sous-ministre de l'Agriculture, Siméon Lesage (13e cours). L'abbé Pierre-Féréol Dorval (1er cours), alors supérieur du Collège, en fit l'annonce officielle lors de la distribution des prix en juillet 1866. L'ouverture eut lieu le 15 octobre de la même année. La trentaine d'élèves inscrits sont logés dans une maison de brique rouge de deux étages avec mansardes. On ne connaît pas la localisation de cette maison. On pense qu'elle se trouvait sur la rue St-Damase (le boulevard de l'Ange-Gardien, près de la rue St-Eustache (rue Doeval).

La durée de la formation est de deux ans, pour ceux qui savent lire, écrire et compter. Pour les autres, une année préparatoire leur est imposée. Visant à former des cultivateurs avertis, les matières au programme sont : la botanique, l'horticulture, la physique, l'art vétérinaire, le droit rural et la comptabilité. Les travaux pratiques, qui se déroulent à la ferme, permettent de s'initier à tous les métiers auxiliaires à l'art de cultiver la terre ou à l'élevage du bétail.



La ferme du Portage, avant l'incendie de 1920

Isidore-Amédée MARSAN (27° cours) doit sa longue carrière d'agronome à l'honorable Louis Archambault. En effet ce dernier, voulant lui confier le poste de directeur technique et de professeur, lui demanda de renoncer à ses études en droit pour suivre, pendant trois ans, des études à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Par la suite, il enseigna à L'Assomption durant les trente années qui suivirent, jusqu'à la fermeture de l'École en 1899. Il poursuivit sa carrière de professeur et de directeur à l'Institut agricole d'Oka. Au lendemain de sa mort, ses anciens élèves d'Oka lui élevèrent un monument sur le site de l'École d'agriculture de l'Assomption. On pouvait admirer ce monument, récemment déplacé, sur la rue Sainte-Anne, mais ce dernier à été vandalisé en 2010.

À partir de 1888 un débat politique s'amorc Le parti libéral provincial de Mercier, à l'exemple « l'Ontario, souhaite concentrer la formation agricole da une seule grande école. Le parti conservateur, de son côt préfère que cette formation se fasse régionalement, da quelques écoles. Cette année là, Louis Casaubon (15e cour se fit le porte parole des Société agricole de L'Assomption du comté de Montcalm. Son argumentation sobre et efficac consignée dans une réponse au Rapport de la commissic agricole réclamant la fermeture de l'École, réussit à report la décision. Par la suite, à chaque élection, le débat refa surface.



L'école de 1896

Malgré cette menace, forte de l'appui du gouvernement en place, en 1896, la Corporation entreprend de reconstruire l'École et d'annexer à la ferme une beurrerie et une fromagerie.



#### La beurrerie-fromagerie

Ce bâtiment, qui plus tard sera connu sous le nom de «Beurrerie Parent», était situé à l'angle sud-est des rues Saint-Eustache (Dorval) et de L'Ange-Gardien.

Au début de 1897, le ministre conservateur l'Agriculture de l'époque, l'honorable Louis **BEAUDOIN** signe un nouveau contrat avec la Corporation. Cette entente, d'une durée de cinq ans, semble assurer l'avenir de l'École d'agriculture. Au mois de mai, le gouvernement est renversé. Sous la gouverne des libéraux, dirigés par Félix-Gabriel MARCHAND, le projet de Mercier refait surface. À la session suivante, le débat reprend. Un an plus tard, en juin 1898, une lettre du lieutenant gouverneur en conseil confirme que contrat signé est résilié rétroactivement, à partir du 13 février 1897. La pétition, présentée par les deux sociétés agricoles n'a pu faire reculer le gouvernement.

TARTE (28e cours), ministre des travaux publics, et de Sir Wilfrid LAURIER (22e cours). Ne voulant compromettre l'appui du gouvernement provincial, essentiel au maintien du pouvoir du parti libéral au fédéral, ces derniers feront la sourde oreille, se retranchant derrière le partage des juridictions. En décembre 1899, ne pouvant se résigner à signer un nouveau contrat qui n'offre aucune garantie pour l'avenir, les autorités du Collège adresse une lettre au ministre de l'Agriculture, l'honorable MIVILLE-DESCHÊNES et, en février 1900, l'indemnité prévue est remise au Collège.

Par la suite, la région de L'Assomption se fera remarquer par la qualité de ses cultures et de ses élevages, les retombées directes de la qualité de la formation dispensée par l'École aux 600 élèves qui l'ont fréquentée.



L'étable de 1920 et le coteau

Les bâtiments de la ferme école furent détruits, lors d'un incendie, en 1920. Aussitôt, le Collège fera reconstruire un nouveau bâtiment. Cette ferme fournira l'essentiel de l'approvisionnement des produits d'alimentation les plus courants, le lait, le beurre, les pommes de terre, les légumes frais en saison, jusqu'à la fin du régime du pensionnat, en 1976.

En 1967, les bâtiments et les terrains de la partie nord de la presqu'île seront vendus pour permettre la réalisation d'un vaste projet de développement domiciliaire.

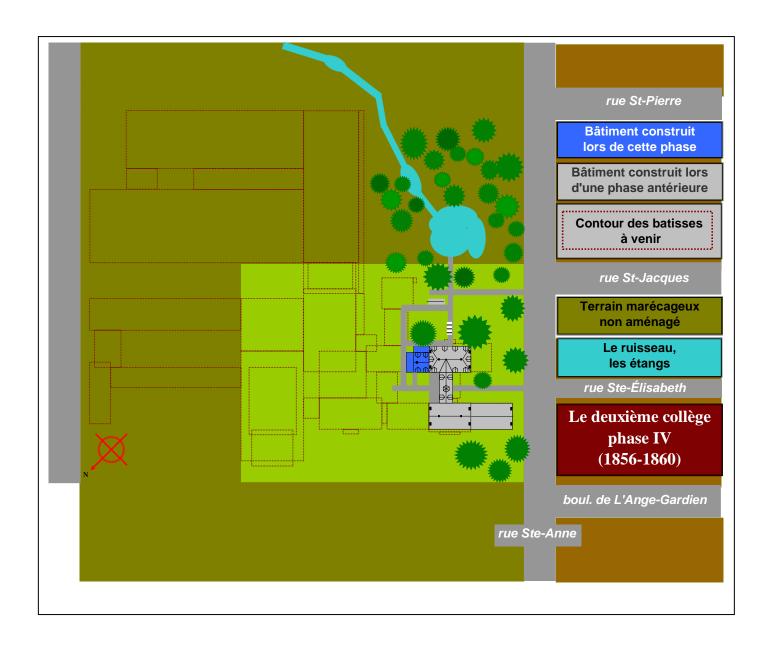
### Le deuxième collège, phase IV (1856-1860)

En 1856, une cuisine est construite en annexe au pavillon de 1832. Bien qu'on ait conservé peu d'informations sur cette construction, on peut penser qu'elle a aussi servi de logement pour le personnel responsable de préparer les repas. En effet, il semble logique de croire qu'avec une population de plus de 50 prêtres résidant en permanence au Collège, avec le lever à 5h30, le déjeuner à 7h30, le dîner à 11h45 et le souper à 18h30, il valait mieux loger sur place, mais à l'écart.

L'abbé Anastase FORGET mentionne qu'à partir de 1846, cette responsabilité fut d'abord confiée au «père et à la mère CODERRE». Prendront ensuite la relève, les demoiselles CODERRE, Adéline et Mélina. En 1871, grâce à l'apparition de l'eau presque courante, le régime des repas au village pour les élèves pensionnaires prend fin. C'est le dénommé Basilice SAINT-COEUR qui prendra la charge de préparer les repas pour les élèves et leurs professeurs. Cette cuisine ne sera démolie qu'en 1920, lors de l'ajout d'une nouvelle aile tenant lieu de résidence des professeurs. Jusqu'en 1920, tout le rez-de-chaussée du trait d'union, réaménagé à plus d'une reprise, logera le réfectoire des élèves.



L'annexe de la cuisine de 1856



### Le deuxième collège,

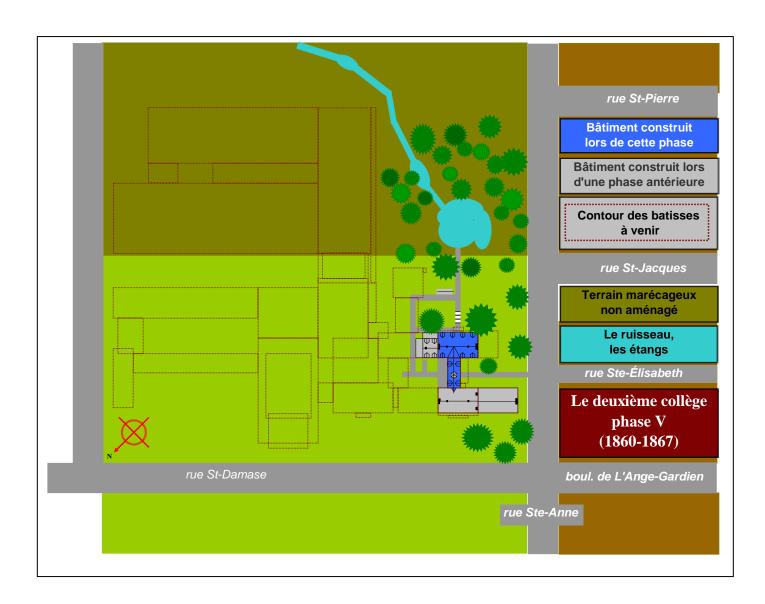
phase V (1860-1867)

Au printemps de 1860, alors que la décoration de la chapelle n'est pas encore terminée, la direction du Collège commande un nouvel agrandissement. Anastase Forget explique la portée des travaux :

Un contrat est signé le 12 mai, par-devant maître J.-E. Faribault, notaire, entre séraphin Poitras, maçon, et Onuphre Pelletier, entrepreneur, tous deux de l'Épiphanie, d'une part, et la Corporation du Collège d'autre part. Pour une somme de 650 livres, "cours actuel", les signataires Poitras et Pelletier s'engagent à exhausser d'un étage les bâtisses de 1832 et de 1844, moins le pavillon ayant façade sur le boulevard de L'Ange-Gardien, soit toutes les constructions qui seront démolies en 1930. Les entrepreneurs feront diligence; ils se sont engagés à compléter leur travail pour le premier jour de septembre. Afin qu'ils aient tâche plus facile, la sortie des élèves est devancée d'un mois. Ainsi allait s'accomplir le rêve cher au Dr Meilleur. En 1832, il avait opiniâtrement lutté, mais en vain, pour bâtir à trois étages. C'est un élève du premier cours, Féréol Dorval, qui, en sa qualité de procureur, complète l'oeuvre du fondateur et démontre que l'optimiste Meilleur avait vu clair dans l'avenir.

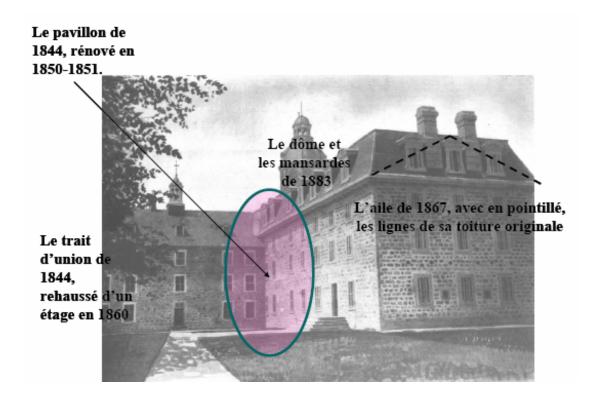


Le pavillon de 1833 et le trait d'union de 1844, l'un et l'autre rehaussés d'un étage en 1860 (photographiés vers 1900).

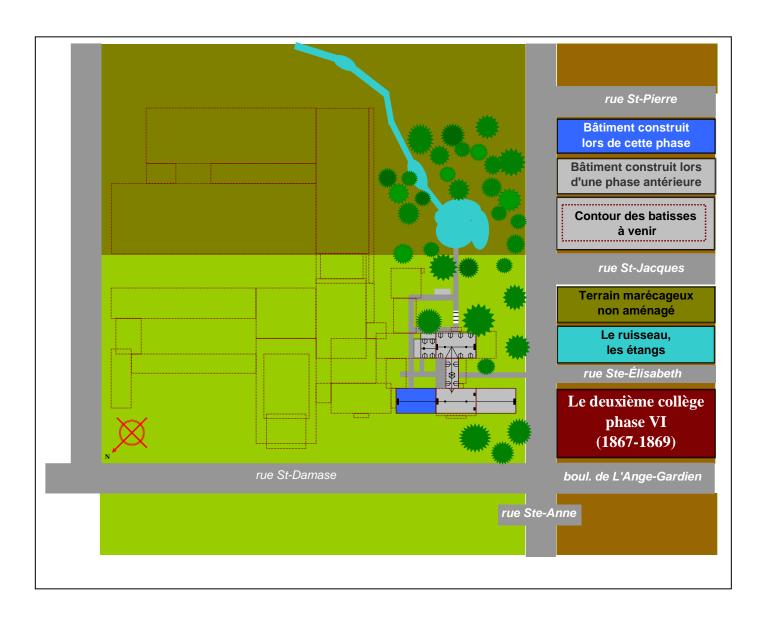


## Le deuxième collège, phase VI (1867-1869)

Finalement, en 1867, le développement sur le boulevard de L'Ange-Gardien vient confirmer son rôle d'artère principale et commerciale du village. C'est le passage obligé entre Montréal, les villages plus au nord et surtout Joliette. Pour une seconde fois, le Collège envisage de déplacer à nouveau son entrée principale, mais il manque d'espace. Une nouvelle aile, faisant pendant à celle de la chapelle, sera ajoutée du côté est du pavillon de 1844 rénové de 1849 à 1854. De dimensions identiques à l'aile de 1852, soit 47 pieds de largeur sur 78 de longueur, cette aile loge, au rez-de-chaussée, une nouvelle salle de récréation, au 1er étage, des classes et au 2e étage, dans le prolongement du corridor des fantômes, des chambres pour les séminaristes. Les combles sont inhabitables.



Cette photographie, prise après 1883, nous fournit une autre preuve de la rénovation du pavillon de 1844, vers 1850-1852. On peut y voir (dans la partie entourée par l'ellipse) le décalage vertical des six fenêtres du pavillon de 1844 par rapport à celle du trait-d'union. Les fenêtres de l'aile de 1852 et celle de l'aile de 1867 suivront le même décalage.

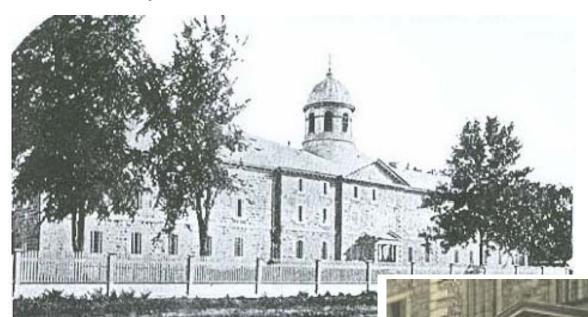


## Le troisième collège (1869-1998)

#### phase I (1869-1882)

En 1869, la façade avant du pavillon central est refaite à neuf, en double saillie. Les ouvertures des fenêtres seront toutes agrandies, pour s'harmoniser avec les deux ailes de chaque coté. Et l'entrée principale est déplacée dans le pavillon central, à son emplacement définitif. Grâce au bon goût du procureur de l'époque, l'abbé Isaïe DOZOIS (22e cours), l'ensemble des ailes faisant façade sur le boulevard finissent par prendre une allure classique. Le Collège, sur sa façade principale, devient un tout intégré.

On attribue à Florent Bourgeault, cousin de l'architecte Victor Bourgeault, le caractère institutionnel de cette façade.



Le Collège de l'Assomption vers 1869

Avec son portique de style classique, ses combles tout en douceur et un dôme, qui lui donnent à la fois grâce et caractère, le Collège, en s'appuyant sur la réussite professionnelle de certains de ses anciens, est en voie d'acquérir un statut d'institution de très grande réputation. En effet, c'est en 1873 que Siméon LESAGE, (13e cours), sera sous-ministre de l'agriculture et des travaux publics. Sir Wilfrid LAURIER, (22<sup>e</sup> cours), étudia au collège de 1854 à 1860. Élu maire d'Artabaska, puis député provincial, il se présente aux élections fédérales et est élu député de Drummond-Artabaska en 1871. Il est aussitôt nommé ministre de l'Intérieur. Par la suite, alors qu'il est député de Ouébec-Est, il prendra la tête du parti libéral. Il deviendra Premier ministre du Canada en 1896 et le restera jusqu'en 1911. Finalement, l'honorable juge Louis-Amable JETTÉ, (14e cours), député libéral, siège aux Communes. Il sera nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec en 1898.

Le portique de l'entrée principale de style classique

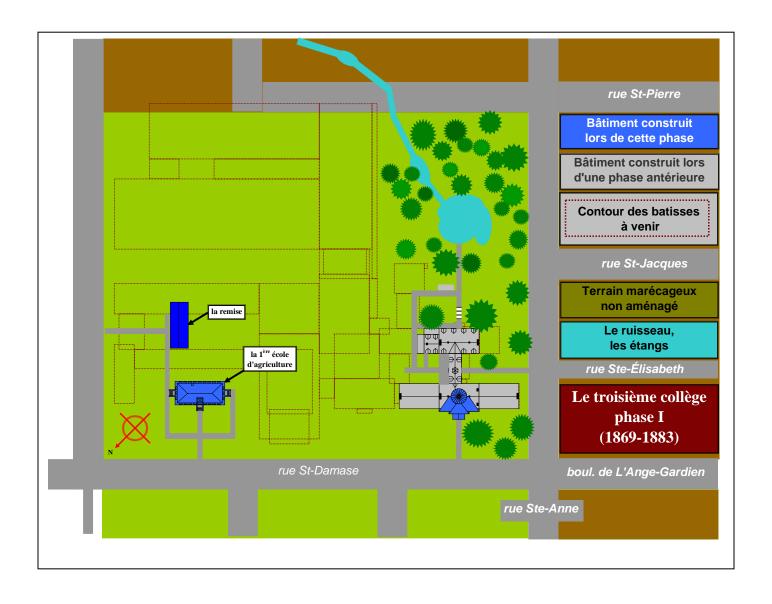
L'École d'Agriculture, fondée et dirigée par la Corporation du Collège de l'Assomption, fut bientôt prospère. Dès 1869, le nombre des élèves y atteignait la trentaine. Ils étaient logés dans cette vaste maison neuve. En 1870, tous les bâtiments de la ferme étaient rénovés d'après des plans modernes et en rapport avec les exigences de l'École. Un atelier pourvu de tous les outils était bientôt ouvert, où les étudiants pouvaient s'initier aux divers métiers auxiliaires de la ferme. Parmi ces métiers, on peut nommer : menuiserie-charpenterie, ébénisterie, forge, maroquinerie-sellerie, entretien mécanique, maçonnerie, plomberie, etc.

Le régime pédagogique faisait en sorte que chaque groupe d'élèves avait, en alternance à chaque jour, des leçons théoriques et des apprentissages pratiques. Pendant qu'un groupe était en classe le matin, l'autre groupe, effectuait des travaux à la ferme. Après le dîner, on inversait les rôles et les postes d'apprentissage. Par contre, on peut supposer que les deux groupes devaient se présenter à la vacherie pour le train du matin et celui du soir.

Au mois de février, alors que les travaux agricoles sont réduits à l'essentiel, les élèves sont en congé. En été, les élèves qui sont fils de cultivateurs, parce qu'ils vont aider leur père, sont aussi dispensés des travaux des champs de la ferme-école pendant la période des foins et de la récolte de céréales (juillet et août).



La façade principale de la première École d'Agriculture de L'Assomption (imaginée à partir des plans d'étage retrouvés dans les archives du Collège).



#### La première crypte (1880-1930)

En faisant le relevé des sépultures de la crypte actuelle, il nous a été permis d'analyser le schéma d'aménagement des niches, l'emplacement des sépultures en fonction de la date de décès et, connaissant la date de construction de cette crypte, d'identifier les corps de ceux qui avaient été inhumés dans la première crypte. Cette crypte était située dans l'aile de la vieille chapelle, au soussol, sous un petit oratoire qui aurait été aménagé, quelques années plus tard, au rez-de-chaussée, sous la sacristie de la chapelle. Le terme de caveau, à l'époque utilisé couramment pour identifier cet emplacement, apparaît plus conforme à la réalité de ce lieu sacré. Pour y accéder et y descendre les dépouilles, il fallait déplacer le petit escalier de trois marches conduisant à l'oratoire et se glisser sous le plancher surélevé par l'ouverture ainsi dégagée. Dans ce cas-ci, on ne peut parler de trappe ou de porte, mais plutôt d'une ouverture d'à peine 2 pieds de hauteur sur toute la largeur du corridor. Pour y introduire un cercueil, il fallait s'y mettre à plusieurs, soit au moins deux sinon quatre personnes dans le caveau, au sous-sol, et deux autres, sinon quatre, dans le corridor, au rez-de-chaussée. Le cercueil était alors déposé sur le plancher puis glissé lentement vers la cave.



Au fond du corridor, la porte qui jadis menait au petit oratoire, et les marches d'escalier y conduisant.

Selon toute vraisemblance, la première personne à avoir demandé d'être inhumée au Collège fut l'abbé François-Xavier Caisse, (3e cours). Il est décédé le 2 mars 1881, alors qu'il vivait retiré, chez son frère Médard (12e cours), au presbytère de Mascouche. Ironie du sort ou esprit de famille, le deuxième prêtre qui demanda aussi à y être inhumé est ce frère, qui viendra le rejoindre à l'été 1888, dans la crypte de l'église paroissiale. Il était lui-même ancien curé de Saint-Sulpice, retiré chez son neveu Camille (22e cours) au presbytère de Saint-Sulpice. Unis dans la vie et dans la mort, ces deux dépouilles sont inhumées ensemble, dans la même niche, dans la crypte actuelle.

D'abord inhumés dans l'église paroissiale, leurs restes ont par la suite été inhumés ensemble dans la première crypte. Cette hypothèse nous est confirmée par la pierre tombale qui marque leur sépulture. Cette pierre soulève une question. S'agit-il de la pierre originale ou s'agit-il d'une nouvelle pierre mise en place après le déplacement des dépouilles ? Si c'est la pierre originale, celle qui se trouvait dans la première crypte, il faut alors penser qu'elle ne fut gravée qu'après le décès de Médard. Nous savons que François-Xavier, son frère, était inhumé dans la cave de l'église paroissiale seul et fort probablement avec une pierre tombale ou un écriteau pour marquer sa sépulture. Nous pensons aussi que Médard aurait ouvertement manifesté son intention, à son exécuteur testamentaire, possiblement son neveu Camille, d'être lui-même inhumé aux côtés de son frère, au Collège. Il fallait donc que le Collège obtienne la permission d'inhumer dans ses murs. Ce n'est qu'après avoir obtenu ces autorisations civile et religieuse, que le Collège put procéder à la translation des restes des frères Caisse et qu'il marqua cette sépulture dans la même niche par une seule pierre. La date exacte de la translation des restes des frères Caisse fournirait des indications plus précises quant à cette hypothèse.



La pierre tombale des frères CAISSE, François-Xavier, du 3e cours, et Médard, du 13e cours.

À l'examen attentif des pierres tombales qui marquent les sépultures de la crypte actuelle, il est assez facile d'identifier celles qui séjournèrent quelques années dans le caveau faisant office de première crypte. Ces pierres de marbre blanc sont jaunies par le temps et l'air humide. La pierre tombale des frères Caisse possède ces caractéristiques d'un séjour prolongé dans le caveau. Il est assez difficile d'avoir une idée précise de la façon donc les tombes étaient disposées dans le caveau. Mais avant d'aborder cette question, il serait intéressant de comprendre d'où vient cette idée de vouloir se faire enterrer au Collège et comment le Collège a pu obtenir l'autorisation d'utiliser sa cave comme cimetière.

En 1880, soit un an avant la première demande de sépulture, et ce jusqu'en 1893, le Collège est sous le supériorat de Pierre-Féréol Dorval (1er cours) et c'est Vitalien-Gédéon Villeneuve (25e cours) qui en est le procureur. Tous les membres du personnel du Collège, ils sont 25, sont des anciens élèves. Il y a donc dans la place, un esprit de corps et une cohésion d'esprit et de coeur assez particulière. On peut ici parler d'une famille.

Les deux premiers prêtres à demander à être inhumés au collège, les frères Francois-Xavier et Médard Caisse, eux-mêmes anciens professeurs au Collège, n'avaient probablement pris aucune disposition entourant leur éventuelle sépulture. Comme les deux étaient très près du Collège, fort probablement bienfaiteurs, et que si ce dernier avait pu les accueillir à la retraite, c'est au Collège qu'ils auraient choisi de finir leurs jours. Le procureur se sentant en partie redevable envers eux pour la grande générosité dont ils avaient fait preuve, prit sur lui de leur accorder une sépulture digne d'honorer leur mémoire, sans pour autant avoir à débourser une fortune. D'où l'idée d'inhumer sous la chapelle, lieu tout à fait désigné pour une telle pratique mais à toute fins utiles non préparé pour cet usage. Ce lieu pouvait sans trop de difficulté recevoir un cercueil, à la limite une dizaine. Ne pouvant présumer ni de l'avenir, ni des dernières volontés de ses pairs ou de leurs successeurs, l'abbé Villeneuve prit la décision de présenter, au nom du collège, les demandes d'autorisation civile et religieuse.

En attendant les réponses, la crypte de l'église de L'Assomption fournirait une sépulture adéquate pour le premier demandeur. Avec cette permission accordée plus tard au Collège, il fut alors facile d'accueillir la demande de Médard Caisse d'être inhumé à côté de son frère, dans les murs du collège.

Le troisième prêtre à être inhumé au Collège est le jeune abbé Emmanuel Charlebois (48 $_{\rm e}$  cours), qui, au lendemain de son ordination en 1892, après avoir pensionné au Collège pendant près de 15 ans, avait été nommé assistant directeur de l'École d'agriculture. Emporté par la tuberculose en 1894, il avait pris une retraite prématurée en 1893. Probablement trop jeune pour laisser un testament en bonne et due forme, c'est le Collège qui prit sur lui de régler les dispositions entourant ses funérailles et sa sépulture.

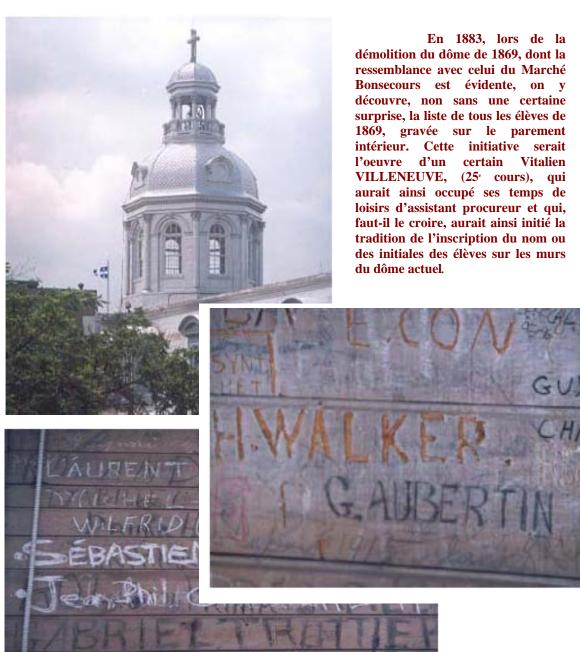
Les circonstances entourant l'inhumation du quatrième sont semblables à la précédente. L'abbé Georges-Adrien Lamarche ( $48_{\rm e}$  cours), natif de Mascouche, mais arrivé au Collège en provenance d'Okland en Californie, a été pensionnaire au Collège de 1878 à 1891. Après son ordination, il devient pendant 8 ans un professeur et un animateur de la vie étudiante très apprécié. Il meurt du tétanos, le 6 février 1999, après seulement 2 jours de maladie. Il était âgé de 32 ans.

À partir de l'année 1900, les inhumations se succèderont, en moyenne, une par année. Les éducateurs du Collège qui demanderont à être inhumés au Collège verront leurs dernières volontés respectées, cela sans condition particulière. Des 35 personnes qui furent inhumées dans la première crypte, il y en a seulement deux qui n'ont été ni élève ni éducateur au Collège. Il est donc difficile, sans autre information les concernant, de les situer dans la famille assomptionniste, avant ou après leur décès. Ce que l'on sait, pour les trois, c'est qu'ils avaient atteint ou dépassé l'âge de 65 ans, donc vraisemblablement qu'ils étaient à la retraite. Il s'agit de Joseph-Noël LUSSIER, inhumé en 1906 et de Pierre PELTIER, inhumé en 1924. En ce qui concerne Mgr Pierre La Rose (30<sub>e</sub> cours), inhumé en 1918, sa date de naissance demeure inconnue. On la situe autour des années 1850. Des recherches plus poussées permettront d'établir les circonstances de la présence de leur dépouille mortelle dans la première crypte.

## Le troisième collège

phase II, (1883-1892)

En 1882, profitant du fait que les toitures du corps principal sur le boulevard sont à refaire, la direction du Collège commande un nouvel agrandissement. C'est le cinquième en 50 ans d'existence. Cet agrandissement consiste à remplacer les combles à deux versants, pratiquement inhabitables, par des toits mansardés, pour y loger un nouveau dortoir, plus spacieux. On remplace aussi le premier dôme par une nouvelle structure beaucoup plus élégante. Selon l'abbé FORGET, c'est le chanoine Florent BOURGEAULT, (9e cours), cousin de l'architecte Victor Bourgeault, qui serait le concepteur du deuxième dôme. C'est cette structure qui, encore aujourd'hui, surplombe le paysage et fait l'orgueil des anciens et des anciennes.



Il faut se souvenir que l'abbé Gédéon-Vitalien VILLENEUVE a fait ses études classiques (de 1857 à 1862), ses études philosophiques (de 1862 à 1864) et ses études théologiques (de 1864 à 1868) au Collège. Après son ordination, il y a oeuvré pendant 63 ans, dont 42 ans à titre de procureur, 12 ans à titre de supérieur, 3 ans comme vice supérieur et à la retraite pendant 11 ans. Décédé à l'âge de 85 ans, il demanda à être inhumé dans la crypte du collège. On peut lire, sur sa pierre tombale, les étapes de son passage au Collège, à l'exception de son séjour comme étudiant, de 1857 à 1864. On peut dire que le collège fut sa maison pendant près de 75 ans. Au moment de l'exécution des travaux de 1883, c'est lui qui est procureur au Collège. Il assure le suivi des dépenses, acquitte les factures et supervise l'exécution des travaux. Comme il est fort probablement à l'origine du déplacement de la 1 in crypte vers son emplacement actuel, il a eu tout le temps voulu pour choisir l'emplacement de sa sépulture.



## La pierre tombale marquant la sépulture de Gédéon-Vitalien Villeneuve, 25e cours, dans la crypte du Collège.

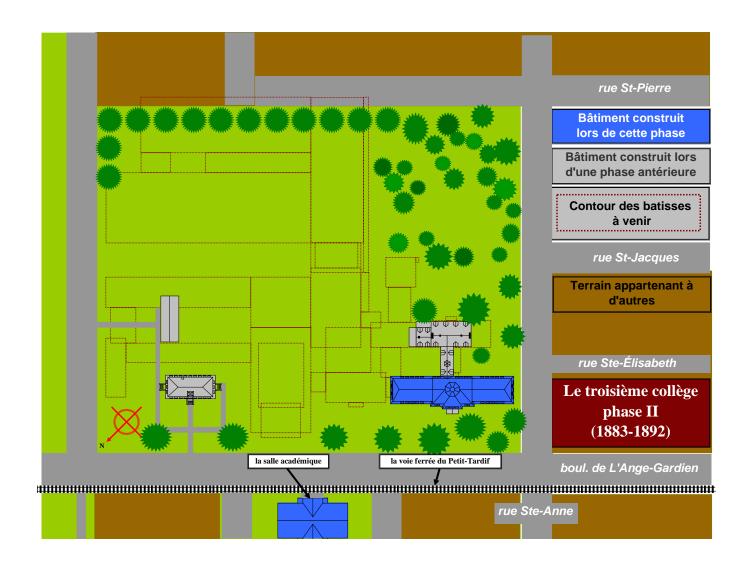
#### De cette période, voici ce qu'en écrivait Anastase Forget :

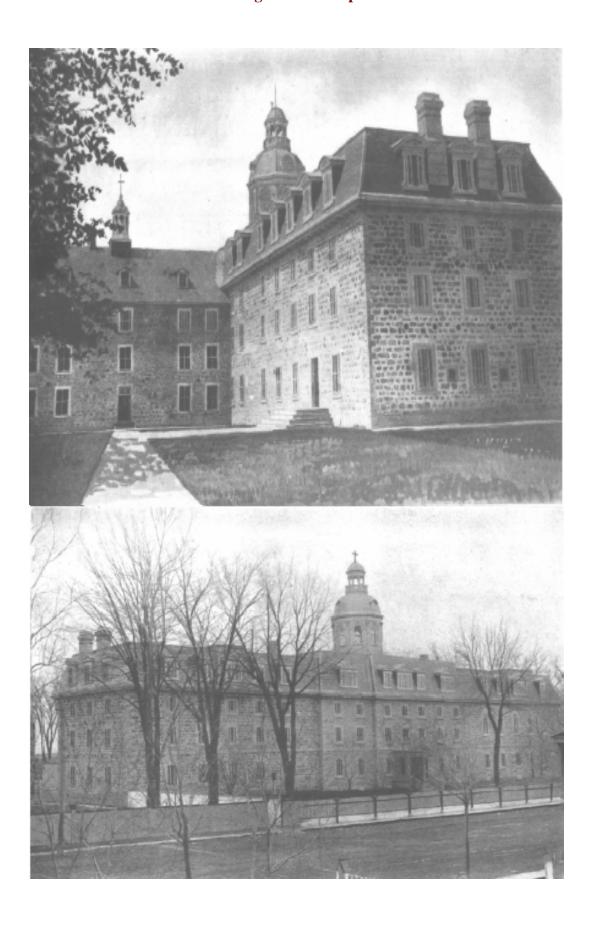
«Malgré cinq agrandissements successifs, l'espace manque de nouveau. En outre, toutes les couvertures du principal corps de bâtisse, sur le boulevard, sont défectueuses. Il y a nécessité urgente de les renouveler.

Ces réparations offrent l'occasion de remplacer le toit pointu par un "toit français". On compte ajouter, sans trop de dépenses, un étage de plus à la maison. Le travail, confié à Joseph Roy et à Séraphin Poitras, est commencé le 10 juillet. Vingt jours plus tard, on s'attaque à la gracieuse lanterne. La croix en est d'abord enlevée. Grande est la surprise de chacun d'y trouver gravés au couteau les noms de tous les élèves de 1869.

C'est M. Villeneuve, alors assistant-économe, qui avait ainsi occupé ses loisirs et donné cette modeste collaboration à l'histoire.

On est à l'ère des coupoles. Le chanoine Bourgeault, qui entreprend de donner à Montréal une imitation de la coupole de Saint-Pierre-de-Rome, jouit, à cette époque, d'un grand prestige auprès des autorités du Collège; nul doute que c'est sur ses conseils que l'Assomption aura aussi «son dôme majestueux»





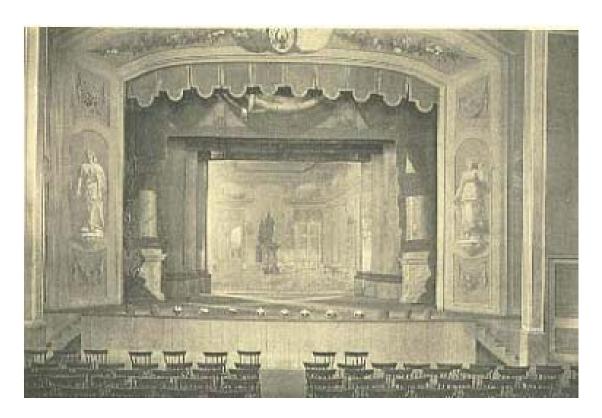
#### La salle académique

#### 1883-1950

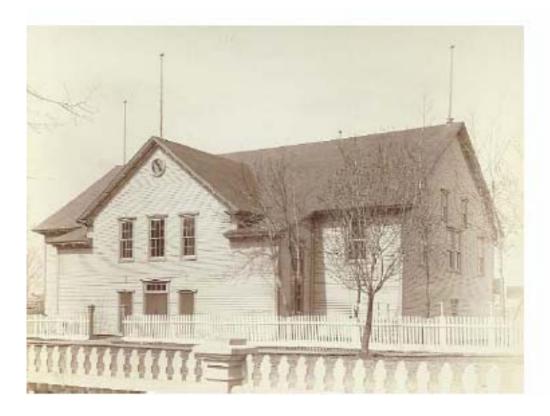
À la veille de célébrer son cinquantième anniversaire de fondation et pour recevoir dignement ses anciens, le Collège projette la construction d'une salle permettant d'y rassembler les anciens. Par une heureuse initiative toute nouvelle et pleine de gratitude féconde, la «Société des anciens» est dûment constituée. Comptant cent membres, chacun ayant consenti à donner cent dollars, la dite société réussit à rassembler les 10 000\$ nécessaires à sa construction.

On choisit de l'implanter sur le boulevard, sur un terrain de la Ferme du Portage, en face du Collège. Commandés et supervisés par l'abbé Villeneuve, les travaux sont réalisés en quelques semaines, par le même entrepreneur qui a remplacé les toitures par des mansardes et qui a érigé le dôme actuel. Percé de multiples fenêtres pour en éclairer l'intérieur le jour, le volume du bâtiment est simple, sans luxe et sans artifice, sans service sanitaire et équipé d'un chauffage d'appoint et d'un système d'éclairage sommaire. Pourtant, il n'est pas dépourvu d'élégance. Le corps du bâtiment principal, contenant la scène et la salle elle-même, est de dimensions impressionnantes : 100 pieds sur 60 pieds. Si on considère les annexes, l'ensemble totalise plus de 12 000 pieds carrés de superficie utilisable. C'est plus grand que le premier collège.

Quelques années plus tard, profitant de la présence du peintre de réputation internationale, invité par le curé de Saint-Paul-l'Ermite à exécuter un portrait de Pie X1, pour son église, on confie au talent de Luigi Capello, d'origine italienne, la décoration des toiles de la scène et du rideau d'avant scène représentant l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique. Et le plafond mouluré sera décoré d'arabesques. La salle sera inaugurée en grande pompe, en juin 1887.



La scène de la salle académique (vers 1900)



#### L'extérieur de la salle académique (vers 1900)

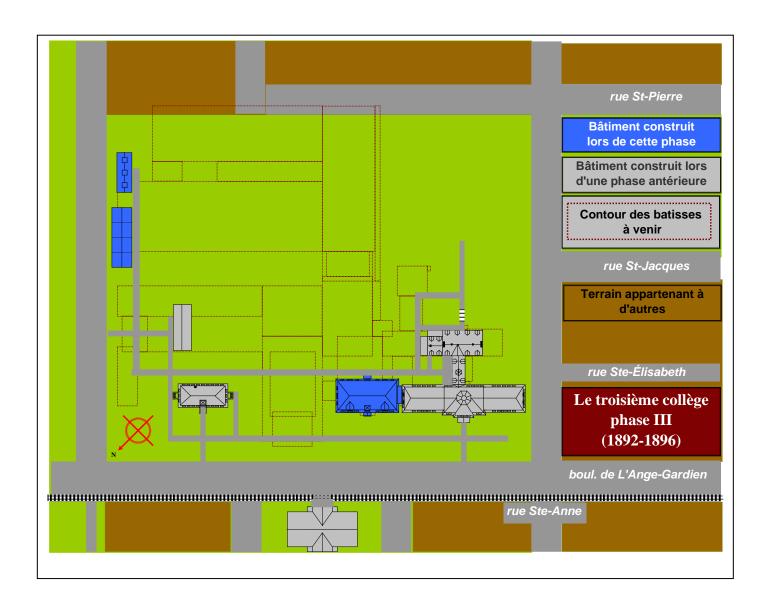
On remarquera une certaine similitude dans le traitement des façades, avec celui des façades de la beurrerie-fromagerie, particulièrement dans le choix du parement, dans la disposition et la décoration des fenêtres et dans les toitures, (voir la page 31).

Ce magnifique et vaste hangar de bois sera baptisé «salle académique» par la famille assomptionniste. Elle deviendra par la suite le creuset du théâtre au Collège duquel sortiront les Hector CHARLAND (66e cours), Paul GUÉVREMONT (84e cours), Paul DUPUIS (98e cours), René CHARBONNEAU (99e cours), Albert MILLAIRE (116e cours), Martin DRAINVILLE (144e cours) et sa soeur Isabelle DRAINVILLE (150e cours), pour ne nommer que ceux-là, sans compter tous ceux et celles qui par amour du théâtre ou celui de la rhétorique, choisiront le droit, la politique ou l'enseignement.

## Le troisième collège,

phase III, (1892-1913)

Au début des années 1890, la situation financière semble meilleure. Deux héritages, celui du curé de Châteauguay, Arsène VINET, (15e cours), et peu après celui de Dame BÉLANGER, de Saint-Jacques, mettent la direction dans une position plus confortable. On peut dès lors envisager de réaliser certaines installations dont les élèves ont grand besoin. Pendant des années, on a joué à la balle au mur (paume) en utilisant les angles des murs de pierre du trait d'union. La présence des fenêtres, dont les carreaux de verre étaient protégés par des grillages, rendait le jeu pratiquement imprévisible. De plus, il était impraticable pendant les journées pluvieuses de l'automne. Plus tard, un jeu de paume rudimentaire a été construit mais sa petitesse en limite l'accès, tant aux joueurs qu'aux spectateurs.



#### Le jeu de paume, (1891-1921)

La direction du Collège prend donc la décision de construire, au printemps de 1891, un véritable jeu de paume de quatre stalles protégées par un toit. Ce bâtiment impressionnant, en bois, avait une hauteur de plus de 30 pieds. Il mesurait 50 pieds de largeur sur 130 pieds de longueur. Il pourrait être décrit comme une sorte d'écurie pour chevaux de Troie géants. Séparé en quatre sections égales, chacune d'entre elles était ouverte sur l'extérieur du côté ouest par une arche cintrée. Déjà très populaire, la pratique de la balle au mur connut, à partir de cette période, une effervescence qui se maintiendra jusqu'au début des années 1950. Le bâtiment était érigé le long de ce qui était autrefois la rue Saint-Eustache, rebaptisée plus tard rue Dorval, en l'honneur d'un élève du 1<sup>er</sup> cours, Pierre-Féréol DORVAL qui sera un des premiers prêtres à enseigner au Collège, pour ensuite en devenir le 2<sub>e</sub> supérieur. On y ajoutera, en 1921, quatre autres stalles, constituant ainsi, pour chaque niveau, d'éléments latins à philosophie 2<sup>e</sup> année,



## Le jeu de paume de 1892

À l'automne de la même année, on fait aussi construire une patinoire couverte, réplique plus petite du célèbre Montagnard de Montréal. Elle sera ouverte aux premiers patineurs le 30 novembre. Malgré que sa patinoires soit de dimensions non réglementaires, la pratique du hockey s'en trouvera prolongée jusque tard en mars et les organisateurs des carnavals annuels n'auront plus à s'inquiéter du redoux de janvier. Ces deux bâtiments constitueront la limite est de la cour.



La patinoire intérieure

#### L'aile de 1892, (1892-1989)

Au début de décembre 1891, on entreprend la construction de l'aile de 1892, aujourd'hui baptisée Wilfrid-LAUIRIER. Il faut savoir que lors du banquet inaugural, en juin 1892, « alors qu'on célébrait, tout à la fois, le 60e anniversaire de la fondation du Collège et le 50e anniversaire d'ordination sacerdotale de M. le chanoine Féréol Dorval, supérieur de l'institution et l'un de ses premiers élèves», Louis-Amable JETTÉ et Wilfrid LAURIER proposèrent aux quelque 800 anciens présents, de constituer une bourse, en signe de gratitude et d'affection. Cette quête impromptue et spontanée rapportera plus de 40 000\$. L'édifice, dont la construction avait été estimée à 20 000\$, en avait coûté 35 000\$.



La façade principale

Le bâtiment, qui mesure 60 pieds de largeur sur 120 pieds de longueur, loge quatre étages et un grenier. Au rez-de-chaussée, une grande salle de récréation est aménagée. À l'étage, ce sera la salle d'études, au deuxième et au troisième étage, des dortoirs pouvant recevoir près d'une centaine de lits chacun.



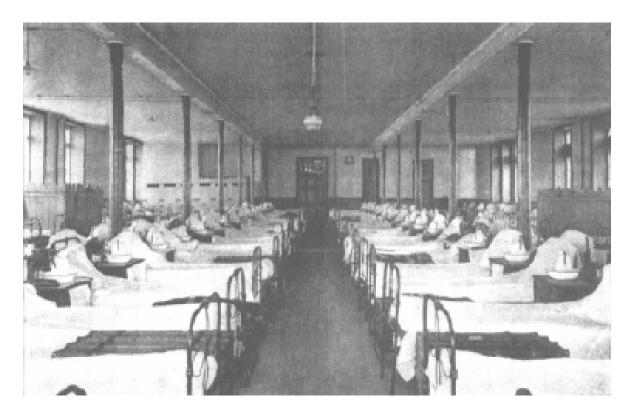
Vue de la cour



La salle de récréation



La salle d'études, dont la partie arrière était jadis en gradins.



#### Un dortoir, le #3, en 1893.

Après 1934, une double batterie de lavabo sera installée dans l'allée centrale. D'ici-là, c'est le bol et le pot à eau qui sont d'usage personnel. On remarque, à gauche, au fond, les 3 cabines de douches et les 3 cabinets de toilettes.

Finalement dans la partie du toit mansardé, un grenier qui servira à entreposer du mobilier, des fournitures diverses et les malles des élèves pensionnaires, incluant les franco-américains, dont la plupart séjourne au Collège de septembre à juillet. Ceux-ci doivent prévoir dans leurs bagages, en plus de leurs vêtements d'été, tout ce qu'il leur faut pour l'hiver : bottes, parka, combinaisons, tuques et mitaines. Quelques-uns y trouvèrent certaines surprises, cachées par leur mère, pour la période des fêtes. C'est l'agence d'architectes de Maurice PERREAULT, Albert MESNARD (26° cours) et Joseph VENNE qui en ont réalisé les plans. Très considérée à l'époque, on doit à cette association, entre autres, les plans de l'Hôtel de ville de Montréal.

Ce bâtiment, implanté dans le prolongement de l'aile de 1867, établit définitivement l'axe futur du développement du Collège le long du boulevard. Construit totalement de pierres de taille, sauf le mur ouest qui est en brique d'argile et pour le dernier étage logé en mansardes, c'est un bâtiment très massif. Lors de sa restauration et de son redressement en 1989, son poids fut évalué à plusieurs milliers de tonnes. Les murs ont une épaisseur de maçonnerie qui varie de 24 à 42 pouces.

De plus, comme l'ensemble des salles occupe, à chaque étage, la quasi-totalité de sa superficie, le bâtiment souffre d'une faiblesse structurale importante, soit l'absence de murs intérieurs pouvant agir comme éléments de contreventement. Ce n'est pas un château de cartes, mais presque. Au fil des ans le bâtiment s'est enfoncé dans le sol, particulièrement le mur tenant lieu de façade sur le boulevard. Si bien qu'au début des années quatre-vingt, des professionnels recommandèrent à la direction du Collège de condamner l'utilisation des étages. Seul le rez-dechaussée, servant de lien entre le vieux collège et l'aile de 1958, pouvait être utilisé comme lien de circulation.

Dans les années 1950, l'imagination débordante de certains élèves, encouragée par la rumeur populaire, aurait voulu que l'enfoncement et le déplacement du mur de façade soit attribuable à l'installation d'un immense réservoir d'eau, dans le grenier. En 1934, lors d'un certain tremblement de terre, le déplacement de l'eau dans le réservoir aurait provoqué un mouvement dans l'ensemble de la structure et l'affaissement du mur. Bien sûr, cette légende ne résisterait pas à l'analyse, si elle n'avait été confirmée par des témoins de l'époque.

Rappelons les faits. L'installation sommaire de l'eau courante, remonte à 1871. Le Collège possède, sur les hauteurs, de l'autre côté de la rivière, un lot qu'on a baptisé «le terrain des sources», capable de fournir, en eau fraîche et limpide, toute la population du Collège. Pour canaliser cette eau pure, on fait construire des conduites en bois, sorte d'aqueduc rudimentaire qui, après avoir traversé le lit de la rivière et les terres de la Ferme du Portage, située sur la presqu'île, viennent alimenter, par simple gravité, un vaste bassin. Vers 1895, on installe un réservoir situé dans les caves de l'édifice de 1892. De là, des pompes manuelles permettent de monter l'eau vers un autre réservoir en métal installé dans le grenier de l'édifice. Des conduites alimentent ensuite chacun des dortoirs et la salle de récréation, situés aux étages inférieurs.

Suite au tremblement de terre de 1933, le Collège demandera à être raccordé à l'aqueduc municipal. S'estompera alors le souvenir du père Jourdain dont la principale tâche était de puiser aux étangs et à ce réservoir et de pourvoir en eau plusieurs petits réservoirs situés en des lieux stratégiques et faisant office de sources aux fontaines (ou d'abreuvoirs selon le point de vue et selon la position qu'il fallait tenir pour s'y désaltérer).

# La beurrerie-fromagerie et la deuxième école d'agriculture (1896-1899)



À cause de son existence très brève (à peine deux ans), cette beurrerie-fromagerie, en tant que propriété du Collège, laissa peu de trace dans le souvenir populaire, si ce n'est la beurrerie qui fut, par la suite, achetée et opérée par M. Ludger PARENT.

En 1896, confiant dans l'avenir, le Collège prend à sa charge la construction sur l'emplacement de l'ancienne, d'une nouvelle école d'agriculture. Sur le boulevard l'Ange-Gardien s'élève bientôt une magnifique maison de brique et de pierre, aux dimensions de 60 x 40, à quatre étages, avec rez-de-chaussée et mansardes. Peu après, une beurrerie-fromagerie est aussi construite et aménagée, de façon scientifique, pour la formation technique et pratique des élèves.



La deuxième école d'agriculture, construite en 1896.

## Le troisième collège Phase V, (1914-1920)

Le début de cette période de l'histoire du Collège de l'Assomption coïncide avec l'entrée en fonction de l'abbé Anastase FORGET, comme professeur au Collège. Voici quelques extraits de son témoignage tiré du texte original de l'Histoire du Collège:

« M. Victor PAUZÉ est à peine élu supérieur qu'il engage la Corporation dans un ambitieux programme de réparations et de reconstructions. Il comprend les besoins pressants de son institution; il a entendu de tous côtés l'appel qui l'invite à marcher de l'avant.

Les Anciens entrent alors en scène et apportent généreusement leur appui à M. PAUZÉ. Une initiative nouvelle se dessine dans l'histoire du Collège. M. le chanoine MARTIN et M. le curé Eugène ÉCREMENT organisent le mouvement. Le 16 avril, une lettre signée du chanoine MARTIN et adressée, au nom du comité provisoire, à quelques Anciens, les invite à faire partie du comité d'organisation. Elle se lit comme suit:

«Quelques anciens élèves du Collège de l'Assomption, afin de répondre au désir exprimé par les autorités du Collège, sont à organiser un comité dans le but de venir en aide à ces messieurs pour l'agrandissement de cette institution."

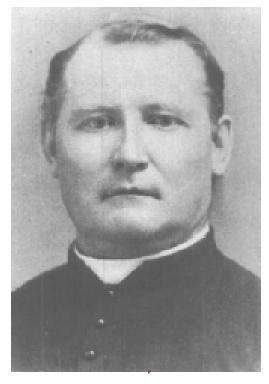
Le nombre toujours croissant des élèves, des améliorations urgentes et depuis longtemps désirées, un logement plus convenable pour les dévoués professeurs demandent plus d'espace. Une nouvelle construction devient nécessaire.

"Monseigneur l'archevêque, lors d'une récente visite au Collège, a parlé de ces améliorations. Cette maison, disait-il, a rendu des services signalés à l'Église et à la Société. Je connais les sentiments qui animent ses élèves. Je n'ai pas le moindre doute que tous seront contents de contribuer à cette oeuvre, à la fois religieuse et patriotique. Je ferai tout mon possible pour favoriser cette entreprise.

"Ces paroles de notre archevêque et le désir des supérieurs du Collège ont été plus que suffisants pour déterminer quelques-uns d'entre nous à faire une organisation qui faciliterait la réalisation de ces beaux projets.

"Vous êtes respectueusement invité, Monsieur, à faire partie de ce comité général. Nous comptons sur votre dévouement. L'organisation à faire est considérable; nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.»

Les patrons d'honneur choisis par le comité d'organisation sont : Mgr Paul BRUCHESI, archevêque de Montréal; T. H. sir Wilfrid LAURIER, ancien Premier ministre du Canada et chef de l'Opposition libérale à Ottawa; Sir Louis-Amable JETTÉ, ancien Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec et juge en chef de la Cour du Banc du Roi.





L'abbé Eugène ÉCREMENT

Le chanoine Cléophas MARTIN

Au début de juillet, M. le chanoine MARTIN adressait à sir Wilfrid LAURIER la lettre suivante pour le prier de patronner l'organisation en cours:

«Notre vieux Collège de l'Assomption subit en ce moment une transformation considérable: de grands travaux y sont commencés qui se continueront jusqu'à ce que cette institution, qui nous est chère, soit en état, pour le confort et les améliorations modernes, de rivaliser avec les maisons soeurs.»

«Un groupe d'anciens élèves a pensé qu'à cette occasion il serait opportun de venir en aide à l'Alma Mater; un comité est donc à se former qui doit recueillir des souscriptions à cette fin. Connaissant votre attachement au vieux collège, sachant du reste combien les Anciens seront glorieux de voir votre nom en tête de ce comité, nous vous prions d'en accepter la présidence d'honneur, conjointement avec S.G. Mgr l'archevêque de Montréal et quelques autres membres de la famille assomptionniste qui, comme vous, ont procuré à l'Alma Mater tant d'honneur et tant de gloire.»

La réponse à cette lettre arrivait le 13 juillet. De sa maison de campagne, à Arthabaska (Québec), sir Wilfrid écrivait au chanoine Martin :

«Monsieur le chanoine,

J'ai depuis longtemps pour règle invariable de ne faire partie d'aucun comité, si louable qu'en soit le but; mais c'est avec le plus grand plaisir que je fais exception pour notre Alma Mater. Je serai très heureux de m'associer à votre pensée, et servirai le projet que vous avez en vue en quelque capacité que ce soit.

Veuillez me croire, Monsieur le chanoine, Votre tout dévoué, Wilfrid LAURIER

M. le chanoine W.-C. Martin, Palais de l'Archevêque, Montréal»

La lettre de sir Wilfrid Laurier avait été précédée des réponses, toutes favorables, de sir Louis-Amable Jetté et de Mgr Paul Bruchési. Cette dernière se lisait comme suit:

- «.. . Il m'est particulièrement agréable de contribuer à promouvoir la cause si importante de l'éducation et de donner à ceux qui y consacrent le meilleur de leur esprit et de leur coeur ce témoignage de ma vive sympathie et de ma profonde reconnaissance.»
- «J'apprécie hautement le salutaire dévouement des chers prêtres de nos collèges et les efforts constants qu'ils font pour bien s'acquitter de leur noble tâche.»
- «Je demande à Dieu de bénir votre maison et de lui continuer ses faveurs de choix...»

En même temps que sa lettre, Mgr Bruchési adressait aux organisateurs un chèque de \$2,000. Des imitateurs se trouvèrent qui renouvelèrent ce geste de munificence: Mgr Georges Gauthier, Mgr de la Durantaye, MM. les chanoines Martin et Lesage, MM. les curés Écrement, Contant, Morin, etc... qui s'inscrivirent pour des dons généreux. Les souscriptions affluaient nombreuses, quand tout à coup se déchaîne sur le monde la Grande Guerre!... Notre pays est bientôt entraîné dans la tourmente. Les esprits vont se tourner vers d'autres préoccupations douloureuses, et les coeurs vers d'autres oeuvres pressantes. Le mouvement d'aide à l'Alma Mater, plein de promesses à son début, échoue pitoyablement. Il sera repris, sans doute, au sortir de la guerre, vers 1920, mais il ne retrouvera pas ce souffle d'enthousiasme irrésistible qui l'animait à ses origines.

M. Pauzé en éprouve une déconvenue cruelle; cependant il n'est pas homme que l'échec abat. Laissé à lui-même, il exécutera quand même, avec l'assentiment de la Corporation, une partie du programme élaboré.

Il songe d'abord à agrandir et à redécorer la chapelle, à la munir d'orgues neuves et de l'éclairage électrique. Dans cette restauration, la chapelle de 1855 n'a rien perdu de ses lignes primitives: même voûte grecque, mêmes colonnes corinthiennes, mais le vaisseau en est plus vaste, mieux éclairé et porte davantage à la prière...» La nef s'en trouvera allongée de plus de 30 pieds. Le jubé sera refait et six nouvelles fenêtres seront percées pour éclairer le prolongement de ce nouvel espace. Pour rééquilibrer l'ensemble, on fait percer trois nouvelles fenêtres dans la façade de l'aile de 1867.



Ensuite un nouveau trait d'union de trois étages est construit, chevauchant le tambour qui relie l'aile de 1867 et l'aile de 1892 et devant relier, lors de leur construction, la salle de récréation et le réfectoire. Au rez-de-chaussée, à l'exception des toilettes ouvrants sur la cour de récréation, ce lien ne sera utilisé qu'après la construction de l'aile de 1920. À l'étage, une grande salle de musique entourée d'alcôves de pratique isolées est aménagée. Au deuxième étage, un quatrième dortoir est installé. On fait aussi construire une chaufferie et une buanderie.

«...Pour donner aussi aux cours de musique le local nécessaire, ce trait d'union (64 x 40) est immédiatement construit. Des cuisines sont aménagées de façon très moderne, avec chambres munies d'appareils frigorifiques. La buanderie est outillée d'une machinerie très perfectionnée, mais un incendie la détruit. M. Pauzé la reconstruit avec un outillage aussi moderne; il veille encore à une installation centrale de chauffage, dont l'immense avantage sera de faire disparaître des caves ces multiples foyers qui constituaient autant de dangers permanents d'incendie.

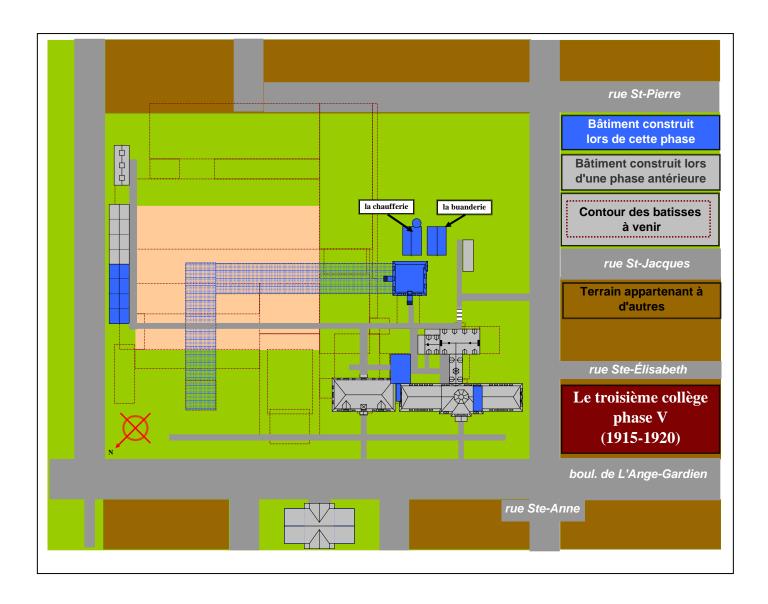
Enfin, depuis longtemps, M. le supérieur désire confier le soin des cuisines à des religieuses. Le 10 août 1915, il signe à cet effet un contrat avec la supérieure générale des Soeurs de la Sainte-Famille.



# Les RR SS. DE LA SAINTE-FAMILLE, fondatrices de la mission de l'Assomption

Pour assurer aux religieuses une résidence convenable, il entreprend d'aménager l'Ecole d'Agriculture désaffectée depuis quinze ans. Médéric St-Jean est chargé de la tâche délicate de la transporter et de l'asseoir sur les fondations préparées à l'arrière du Collège.

Ces travaux ont coûté à M. Pauzé trois années de dur labeur et à la Corporation plus de \$100,000.



## Le troisième collège Phase VI, (1920-1930)

L'oeuvre de M. Pauzé est déjà considérable, et pourtant il n'estime pas qu'elle soit terminée. Il voit encore beaucoup à faire. La résidence des professeurs, dont il était question, en 1913, dans les circulaires du Comité de Souscription, n'a pas été construite. Cependant, le nombre des professeurs a doublé et triplé depuis trente ans. Tous sont prêtres; ils ont bien légitimement droit à un logement au moins hygiénique. Or, les chambrettes basses, étroites et sombres, où ils demeurent jour et nuit, leur sont un séjour rien moins que gai. Les réfectoires des élèves et des prêtres manquent de même d'espace et de lumière.

Une construction nouvelle pour réfectoires et logement de professeurs s'impose donc impérieusement. Ce sont ces besoins qu'exposait, le 30 décembre 1919, M. le supérieur Pauzé, dans la lettre suivante adressée aux anciens élèves :

Monsieur et cher confrère,

L'idée d'agrandir le vieux collège vous est sans doute connue. Déjà, avant la guerre, les premiers travaux ont été faits.

Depuis cinq ans, les nécessités sont devenues plus impérieuses et ne nous permettent point de retarder davantage l'exécution du projet. Il faut absolument des réfectoires à nos élèves, des bureaux à notre personnel enseignant, des chambres à nos visiteurs. Aussi, dans une assemblée de la Corporation du Collège, avons-nous songé sérieusement à reprendre les travaux dès le printemps prochain. Notre dessein, qui va au plus pressé, est celui-ci: ajouter à la vieille maison une aile de cent-quarante pieds sur cinquante, à quatre étages, au coût approximatif de cent mille piastres.

L'entreprise est hardie, nous l'avouons; elle serait irréalisable, si nous ne comptions sur l'aide prompte et efficace des membres de notre famille.

Nous venons donc vous tendre la main, cher confrère; nous venons avec une entière confiance, sachant bien que votre bon coeur répondra à notre prière.

Votre offrande, qui sera accueillie avec une gratitude profonde, assurera le progrès d'une oeuvre—oeuvre religieuse et nationale—que, depuis les vénérés fondateurs, ont toujours soutenue le dévouement et la générosité des fils de l'Assomption.

*In amore fraternitatis.* 

La Corporation du Collège de l'Assomption, par Victor Pauzé, ptre, sup.

La lettre de M. Pauzé portait en post-scriptum :

«Ce serait nous obliger deux fois que de nous faire tenir une réponse d'ici au 1er février 1920».

Il faut croire que les réponses ne vinrent pas suffisamment nombreuses, ni assez empressées, puisque le 1er mai une nouvelle lettre, signée cette fois de MM. les curés Morin et Contant, était adressée à tous les Anciens et renouvelait l'appel du 30 décembre. En voici le texte:

Aux derniers jours de l'année 1919, nous arrivait de l'Assomption, il vous en souvient, une lettre vraiment touchante. Les autorités du cher vieux collège nous y exposaient leurs besoins, leurs espoirs: il faut absolument, était-il écrit, il faut agrandir la maison tout de suite. Les frais seront considérables, mais la confiance est encore plus grande en la charité et le dévouement de nos élèves. C'était une demande de secours adressée à tous les membres de notre famille.

Nombre d'Anciens ont répondu sans délai et généreusement à l'appel de l'Alma Mater;

beaucoup, non moins affectueux que les autres, ont remis à plus tard l'envoi de leur souscription. Le temps ne vous semble-t-il pas venu, cher confrère, de nous acquitter d'une dette sacrée? Les travaux sont commencés, nécessité fait loi; les fonds sont insuffisants encore, nous le savons personnellement, mais, à tout prix, l'entreprise doit être complétée au cours de cette année.

Allons, amis, n'hésitons pas davantage, l'honneur des ASSOMPTIONNISTES est engagé. Il y va surtout de la permanence d'une oeuvre religieuse et patriotique. N'écoutant que la voix de notre coeur, ouvrons large notre bourse pour y puiser l'offrande qui sera accueillie là-bas avec tant de gratitude et qui fera merveille.

Envoyons vite notre petite lettre, messagère joyeuse et rapide. Elle portera à notre commune Mère le chèque de l'affection vraie et de la reconnaissance inaltérable.

Avons-nous besoin, cher confrère, de nous excuser de notre importunité? Veuillez y voir l'inspiration du dévouement à une sainte cause, et vous nous pardonnerez bien volontiers.

Fraternellement à vous,

J.-A.-N. Morin, curé de St-Edouard, Montréal

Ed. Contant, curé de Maisonneuve, trésorier, 599, rue Adam

Vers le même temps, une autre lettre, signée de l'abbé J.-O. Maurice, va rallier au grand mouvement d'aide ceux-là des Anciens qui sont à peine entrés dans la carrière. Les adhésions arrivèrent sympathiques. Les offrandes s'accumulèrent. C'est un devoir de justice et de gratitude de le reconnaître, nombre d'Anciens se sont montrés profondément attachés au Collège et tout dévoués à son oeuvre. Toutefois, les dons ainsi recueillis n'atteignirent pas 40% du coût de la construction, lequel devait monter au chiffre de \$150,000.

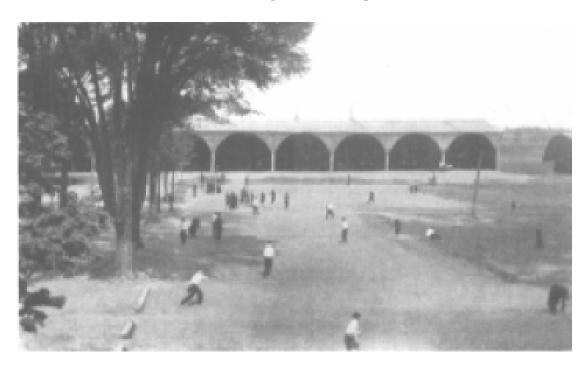


#### Le réfectoire des élèves en 1920

Bien avant que ne fussent arrivées les offrandes des Anciens, M. Pauzé s'était mis à l'oeuvre. Dès février 1921, les tables étaient dressées dans les réfectoires neufs; vastes salles, sobres d'ornementation, mais abondamment ensoleillées et très coquettes dans leur toilette blanche.

L'infatigable supérieur, qui ne sait prendre de repos, se remet à la tâche pour compléter la résidence des professeurs. Hélas! la mort le frappe, inattendue et foudroyante, au retour de l'une de ces visites quotidiennes, où l'oeil du maître, attentif et vigilant, se portait sur tout, même sur les détails les plus infimes de l'administration.

Il incombera aux successeurs de M. Pauzé de compléter son oeuvre, de reconstruire les bâtisses de la ferme détruites par un incendie, d'agrandir, au double, les jeux de balle au mur, etc...



Le jeu de balle au mur (agrandi en 1921) et les tennis. À gauche, bordée par des arbres presque centenaires, l'allée des philosophes

En moins de dix ans, plus de \$300,000 ont donc été judicieusement dépensés pour restaurations et constructions nouvelles. Le collège a été agrandi et modernisé. Déjà il peut soutenir avantageusement la comparaison avec maintes institutions-soeurs. Il demeure pourtant vrai que le rêve de M. Pauzé n'est pas encore totalement réalisé: c'est la tâche à entreprendre à la veille du centenaire.»



De jeunes écoliers, dans la cour, il y a très longtemps.

Estimé au départ à 100 000\$, le projet sera réalisé pour 150 000\$. Les anciens sollicités à plus d'une reprise, avanceront 40% des fonds nécessaires. Construite dans le prolongement de l'aile de 1832, en partie sur l'emplacement de l'annexe de 1856 qu'on doit démolir, l'aile de 1920, un bâtiment de 140 pieds de longueur sur 50 de largeur, compte quatre étages et un sous-sol. Au rez-dechaussée, on y retrouve un grand réfectoire pour les élèves et un autre pour les prêtres résidents. Les étages supérieurs logent les appartements des professeurs. Chaque professeur peut compter sur deux pièces communicantes, soit un bureau et une chambre.

Sur les corridors, aux extrémités, on installe des salles de toilette, avec bains. Pour les éducateurs, il s'agit d'un confort très apprécié par rapport aux anciennes cellules auxquelles on les avait habitués. Au deuxième, on aménage une magnifique bibliothèque, avec en mezzanine des armoires permettant de protéger les ouvrages de grande valeur. Un puits de lumière éclaire la salle de lecture. Pouvant loger une collection de plus de 25 000 volumes, cette bibliothèque fut aussi la gardienne sûre de toutes les oeuvres littéraires mises à l'index.

Un trait d'union est aussi construit entre la résidence des religieuses et l'aile de 1920 pour y loger une vaste cuisine moderne et bien éclairée. Au sous-sol seront installés remise et gardemanger réfrigéré. Comme les ressources ne permettent pas d'en faire davantage, le dernier élément du plan directeur élaboré par l'abbé PAUZÉ devra attendre.

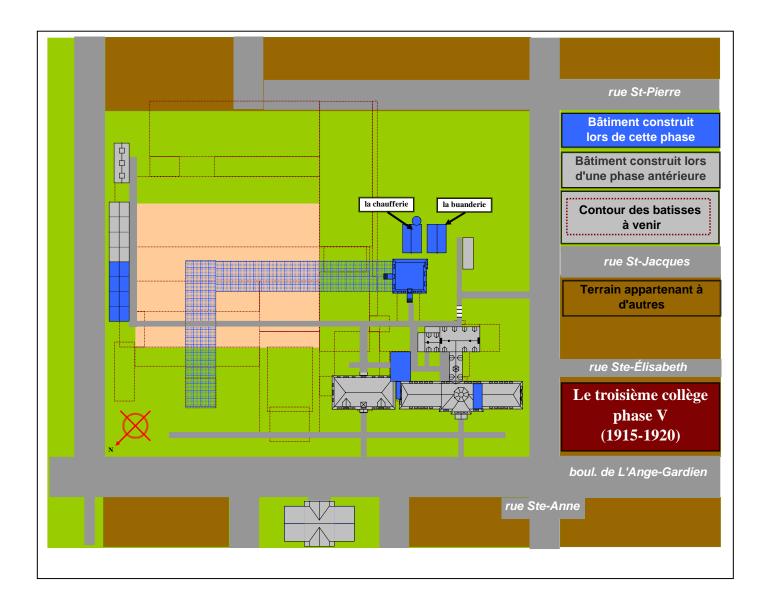


La résidence des religieuses,

les cuisines,

l'aile de 1920, avec l'entrés du réfectoire des élèves

Vue partielle de la cour vers 1940

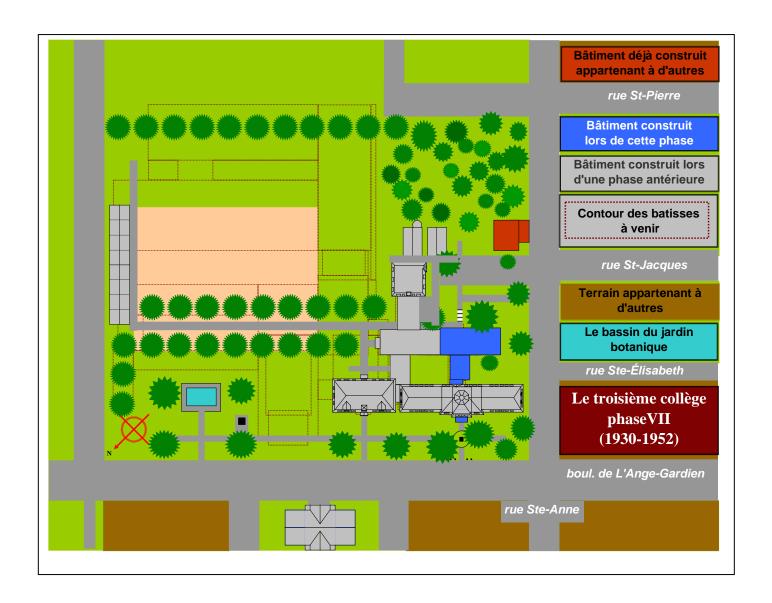


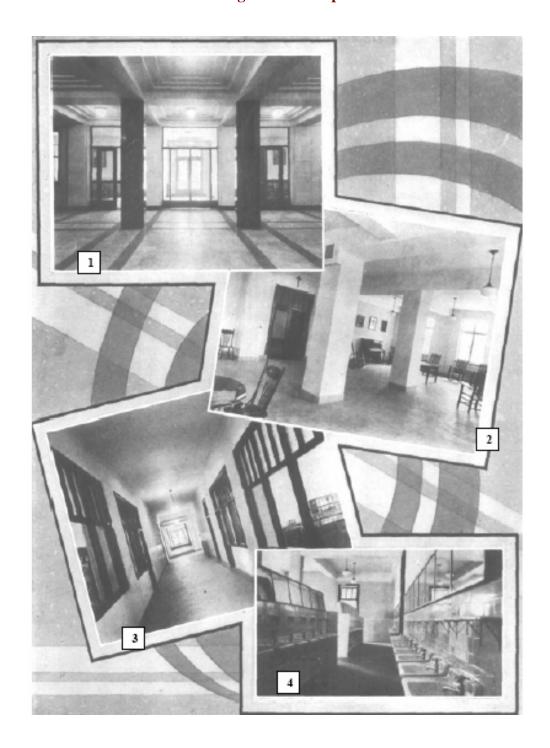
## Le troisième collège

Phase VII, (1930-1958)

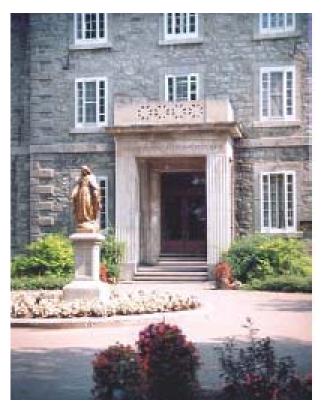
À la veille du centenaire du Collège, fort de l'appui inconditionnel de l'exécutif de l'Association des anciens, la direction envisage, sur l'emplacement de l'aile de 1832, d'y construire l'aile de 1930, pour compléter l'espace de logement des professeurs. Une nouvelle salle de repos, les appartements du supérieur, et pour remplacer les galeries, des solariums.







- 1 Le hall de l'entrée principale, la rénovation de 1930.
- La salle de récréation des professeurs, au rez-de-chaussée, à l'extrémité ouest de l'aile.
- Le corridor conduisant au parloir, au rez-de-chaussée du trait d'union de 1930.
- 4 Le dortoir des philosophes, au 3e étage du trait d'union de 1930.



Le trait d'union de 1844 sera lui aussi démoli et reconstruit, plus large que le précédent. Le projet englobera la restauration du hall de l'entrée principale, de la procure et des parloirs, l'aménagement des laboratoires de physique et de chimie, des salles de classe et, pour les finissants, l'installation d'un dortoir confortable, le dortoir no.5. En même temps, on refait la maçonnerie de l'aile de 1920, dont la brique extérieure s'est avérée de très mauvaise qualité. En même temps, on remplace le portique de style classique par un portique de style art déco. On y inscrit la nouvelle devise du Collège : Parare Domino Plebem Perfectam, ce qui signifie: «Préparer pour le Seigneur un peuple parfait»

L'ensemble des travaux réalisés représente des dépenses de l'ordre de 225 000\$.

# Voici comment Anastase FORGET relate l'esprit entourant ces événements : 1930

"Un soir de l'automne 1921, M. le curé Napoléon Morin, recevant, comme hôtes, un groupe d'Anciens, lançait l'idée d'une association d'anciens élèves de l'Assomption. Le projet devenait aussitôt réalité. Un comité exécutif était formé le soir même et, le 20 février suivant, par une lettre signée du président, M. le curé Morin, et du secrétaire, Emile Sasseville, avocat, tous les Anciens étaient invités à entrer dans les cadres de l'association naissante.

Le 30 mai 1922, l'association, groupant déjà plusieurs centaines de membres, tenait une première assemblée plénière au collège. Depuis lors, les réunions se sont renouvelées chaque année, toujours joyeuses, enthousiastes, émouvantes et apportant chaque fois à l'Alma Mater des serments d'affection inaltérable et de généreux dévouement.

Ces serments s'affirmèrent de façon plus explicite et plus concrète, en 1929, à une assemblée du comité exécutif, alors que le supérieur fut pressé de compléter l'oeuvre du regretté M. Pauzé et d'élever un édifice, qui serait un digne monument du centenaire; les Anciens, par l'Association, se portaient garants de tout...

Fort de cet appui, le Collège confie aux architectes Monette, père et fils, le soin de préparer des plans pour une construction qui remplacerait la bâtisse de 1832 et le trait d'union de 1844. L'entrepreneur Damien Boucau fut chargé de l'exécution des travaux.

Le 5 mai, commence la démolition des vieux murs élevés avec tant de peine par les fondateurs et conservés avec une pieuse vénération, pendant tout un siècle, par leurs successeurs et par leurs héritiers spirituels : "Religione patrum multos servata per annos...(1)

1 Ce qui signifie : La vénération des anciens ayant été conservée durant nombre d'années.

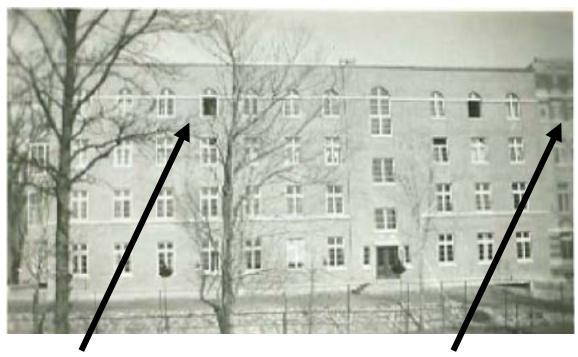
Un à un les pans s'écroulent; il n'en reste plus bientôt pierre sur pierre, mais l'oeuvre même des fondateurs demeure, plus que jamais vigoureuse, bienfaisante et pleine d'espérance; là où s'élevait le berceau de l'oeuvre, se dressent maintenant des constructions nouvelles: vaste bâtiment de 180 x 54, solidement assis et fait de matériaux incombustibles. La résidence des professeurs se trouve complétée, avec bureaux confortables, "solarium", salles de récréation et de lecture, ascenseur automatique. Pour les écoliers ont été préparés des chambres d'infirmerie, un dortoir avec salle de douches et lavabos en épis, des salles de cours attenant à des cabinets de physique et de chimie, le tout selon les exigences du jour.

Les parloirs sont restaurés. On y arrive par un vaste hall d'entrée magnifiquement éclairé et rutilant de l'éclat des marbres polis. Le parquet y est fait d'une mosaïque de noir coquille et de lune Notre-Dame. Au centre, deux colonnes massives de Portor, fini glacé, font un beau contraste, par leur couleur sombre, avec le blanc ivoire du Botticelli dont sont revêtus les murs.

A l'extérieur, le petit portique grec de 1869 a été remplacé par un autre, dessiné en des proportions classiques, de caractère moderne et exécuté en authentique pierre d'Indiana."



L'aile de 1930,



L'aile de 1930, peu après sa construction

(sur cette photo, l'aile de 1920, à l'extrême droite, possède encore sa brique originale).

## La deuxième crypte, (1930-...)

Dans son plan directeur, élaboré vers 1910-1911, Victor PAUZÉ (39e cours) avait prévu construire une nouvelle aile à la place du pavillon de 1832, pour loger les professeurs. Ce projet ne se réalisera que 20 ans plus tard, en 1930. Au moment de l'élaboration de ce plan directeur, le caveau faisant office de première crypte ne comptait que 15 sépultures. Et en 1910, il s'en est ajouté deux nouvelles. Il est donc peu probable que l'installation d'une nouvelle crypte ait fait partie du plan directeur de Victor PAUZÉ.

Au décès de Victor PAUZÉ, en 1921, sa dépouille mortelle, la 27c, est inhumée dans le caveau. Pour poursuivre l'oeuvre de ce dernier, on confie au chanoine Gédéon- Vitalien VILLENEUVE (25e cours), retiré au Collège, la tâche de finaliser la réalisation du plan directeur et d'en superviser les travaux. Agé alors de 75 ans, on peut facilement imaginé que lui-même ayant déjà envisagé sa propre sépulture et celles de plusieurs autres qui l'entourent et voyant que l'espace viendrait à manquer, il puisse prendre la décision d'aménager une nouvelle crypte pour remplacer le caveau. Un coup d'œil rapide au plan d'aménagement du Collège (qu'il connaît comme le fond de sa poche) lui permet d'envisager une localisation presque parfaite, à quelques mètres à peine de la première. Les corps pourront ainsi être déménagés discrètement, presque à l'insu de tous, sans perturber la vie quotidienne des élèves. La seule chose qui manque à cette crypte, pour lui donner son caractère sacré, c'est un autel. Il demande donc qu'on installe dans la crypte l'autel des Saints Martyrs qui servira de châsse au reliquaire de Saint Charles GARNIER. La canonisation des Saints Martyrs canadiens date de 1930. Le supérieur de l'époque, le chanoine Élisée HÉBERT (44e cours), en visite à Rome, y assistait. C'est probablement lui qui rapporta la relique de Charles GARNIER, une parcelle d'ossements, et qui suggéra que la crypte soit nommée en l'honneur des Saints martyrs Canadiens.



Gisant en cire placé dans le tombeau de l'autel des SS Martyrs. Un reliquaire fixé au poignet gauche contient une parcelle des ossements de saint Charles Garnier.

Pour bien marquer l'esprit de la grande famille assomptionniste, on obtient famille Labelle. de la l'autorisation de rapatrier les ossements des trois frères Labelle, inhumés à L'Assomption. Ainsi, partir du 23 février 1932, un des fondateurs du Collège, François, et deux de ses frères, l'un directeur et l'autre insigne bienfaiteur et étroitement associés à son oeuvre éducative verront leur mémoire, inscrite à jamais, dans les murs du Collège.

Au lendemain de la construction de l'aile de 1930, les ossements de ceux qui furent inhumés dans la première crypte seront déménagés dans la nouvelle. Ce déménagement fut beaucoup plus commode que l'inhumation. Une porte, située en face des portes donnant accès à la crypte actuelle, conduisait directement à la cave, sous l'entrée principale du collège actuel et permettait de communiquer directement avec le caveau, situé dans l'aile de 1852.

Il était courant, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, que les plus vieux «se donnent» aux plus jeunes. C'était la façon de s'assurer des vieux jours confortables et à l'abri du besoin. Aussi, certains vieux prêtres, sans famille, se donnaient-ils à leurs paroissiens et vivaient retirés dans le presbytère de leur paroisse d'adoption. De même, le Collège ayant été jadis leur maison d'adoption, fut choisi par quelques-uns comme maison de retraite. En léguant leurs biens au Collège, il s'assurait du gîte et du couvert, jusqu'à la fin de leurs jours. Comme légataire universel et exécuteur testamentaire, le Collège se rendait aussi garant de l'exécution de leurs dernières volontés.

Une chose dont on est absolument sûr, c'est que la crypte actuelle rassemble 89 dépouilles d'hommes de foi, d'hommes de coeur et d'hommes de grande humilité. Rien d'autre que leur pierre tombale ne les différencie les uns des autres, qu'ils aient été prélat, chanoine, supérieur ou simple prêtre. À cet égard la crypte, tel qu'on devrait la retrouver aujourd'hui, nous envoie un message clair :

Dans la foi et dans l'espérance, aux yeux du Père, nous sommes tous égaux, seule la charité nous distingue.

Il est à souhaiter que ce lieu saint, s'il ne devait y en avoir qu'un seul au Collège, retrouve le caractère sacré qui lui est dû et que l'histoire qu'il porte en lui soit mise en veilleuse, telle une lampe de sanctuaire, pour nous éclairer sur la route à suivre et nous guider vers le Très Haut. N'ont-ils pas tous, chacun dans la mesure de ses moyens et de ses talents, préparer au Seigneur un peuple parfait ?

# «Parare Domino Plebem Perfectam»

On trouvera, dans un fascicule qui leur est consacré, la liste des personnes inhumées dans la crypte actuelle et dans la première crypte.



L'autel des SS Martyrs dans la crypte du collège



## Le troisième collège Phase VIII (1950-1958)

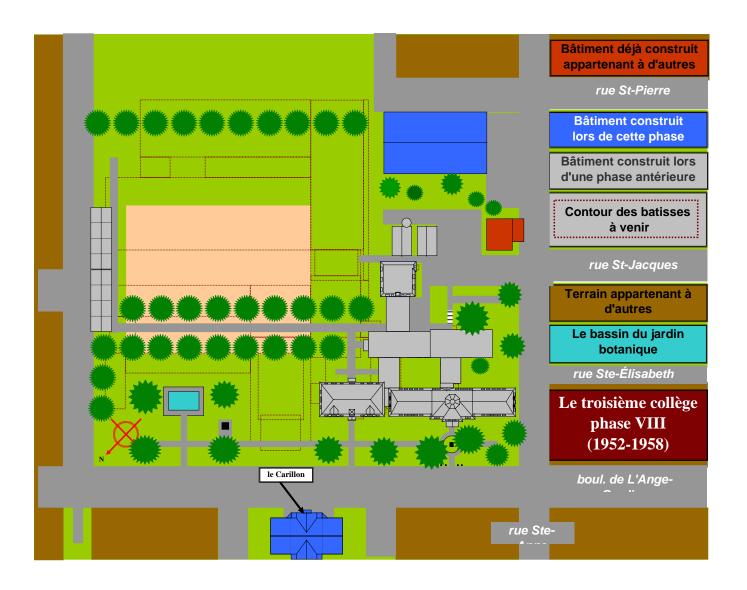
#### La rénovation de la salle académique, (1950-1988)

Le bâtiment, à l'exception de la charpente et de la toiture, est réaménagé et refait à neuf. La direction du Collège était très inquiète de sa solidité et surtout de sa résistance au feu. Comme la charpente du bâtiment et les revêtements intérieurs et extérieurs sont en bois, on cherche, pour les protéger, des matériaux ignifuges. À l'extérieur, pour la partie basse des murs, on choisit le stuc, imitant la pierre de taille. La tuile d'amiante recouvre la partie supérieure jusqu'aux corniches. L'intérieur pose un problème. La structure est trop faible pour supporter du placoplâtre.



La salle académique rénovée selon les esquisses de l'abbé Pierre Leduc (108<sup>e</sup> cours), alors qu'il était professeur au Collège. Plus tard, au début des années '60, elle prendra le nom de Théâtre Carillon.

On choisit la fibre de bois traitée, plus légère et au comportement acoustique plus compatible à la fonction. On apporte un soin particulier au traitement des accès, des sorties d'urgence et des installations de chauffage. On aménage aussi des toilettes. Les chaises d'origines, reliées les unes aux autres par du fil de fer, de la «broche», avaient déjà été remplacées par de véritables fauteuils de théâtre, récupérés d'une salle de Montréal. La technique scénique est aussi améliorée. Suspentes pour l'éclairage et les décors, système de rhéostats pour la régie d'éclairage, micros et haut-parleurs sont installés. Les fondations et le plancher du parterre sont refaits à neuf et une fosse d'orchestre fait son apparition parce que le Collège possède, depuis 1837, sa chorale. Son corps de musique, fondé la même année, deviendra au fil des ans, philharmonie rudimentaire, fanfare, puis orchestre symphonique.



En 1960, le  $7^{\rm e}$  art ayant démontré sa valeur culturelle, on installera aussi sur la scène, un vaste écran cinémascope, don du conventum de  $102^{\rm e}$  cours et, au fond du balcon, une salle de projection équipée de deux projecteurs neufs. Ces équipements modernes viennent remplacer le premier écran et «la machine à vue», elle-même don du conventum du  $85^{\rm e}$  cours, en 1940.

Vers le début des années soixante, la salle académique devient le Carillon. Le Collège accepte de louer à un entrepreneur privé, sa salle, pour y projeter des films. Cherchant un nom pour son cinéma, l'entrepreneur récupère une affiche sur laquelle on peut lire : Carillon. C'est donc l'affiche qui donnera son nom à la salle de cinéma. Et la salle académique ne sera plus identifiée par les élèves du Collège que sous ce pseudonyme.

Malgré plusieurs autres modifications, entre autres imposées par la réglementation sur la sécurité dans les édifices publics, le bâtiment vieillit mal. Au milieu des années 1980, la direction du collège envisage de le rénover à nouveau. Finalement, en 1986, après s'être acquitté d'urgentes réparations et de quelques améliorations, le projet de la salle est retenu comme la première priorité. La direction du Collège lance une campagne de financement.

À l'aurore du 24 juin 1988, le feu vient surprendre le paisible bâtiment. En quelques minutes, il embrase toute la charpente. Lorsque les pompiers de L'Assomption arrivent, tout n'est que flammes et fumée. On ne peut que protéger les maisons voisines. A midi, tout est terminé, la salle académique, après 105 ans de loyaux et d'inestimables services, n'est plus qu'un tas de débris calcinés, irrécupérables.



# La construction de l'aréna, (1951-...)

Depuis le début du 20e siècle, particulièrement grâce au succès de l'équipe du Canadien de Montréal au sein de la ligue nationale, le hockey connaît une très grande popularité. Bien que la patinoire couverte avait permis d'y pratiquer ce sport à l'abri des intempéries, sa dimension n'était pas réglementaire. Aussi, lorsque l'équipe du Collège doit se mesurer à d'autres équipes, une patinoire extérieure est utilisée ou ces rencontres se déroulent à l'extérieur du collège, dans des arénas loués ou appartenant à l'équipe adverse.



En 1950, une occasion se présente où le collège se voit offrir la possibilité de soumissionner sur l'achat d'un aréna, commandé par la ville de Hamilton, dont le conseil municipal ne veut plus payer les coûts. Au printemps de 1951, la cour se voit envahie de camions chargés des éléments de cette structure métallique fabriquée par la Dominion Bridge, et une grue, réquisitionnée pour ce chantier, procède, pièce par pièce, à son érection. Dès le début de décembre suivant, des «pompiers», nom qu'on donnait aux arroseurs des patinoires avec glace naturelle, tous volontaires, se mettent à l'oeuvre. Le grand club pourra, comme il se doit, recevoir ses adversaires en présence de ses plus grands admirateurs, les pensionnaires du Collège.

#### et du pavillon des sports (1961-...)

En 1961, l'éducation physique est inscrite au programme. Plusieurs équipes, au hockey, au football, au baseball, représentent le Collège dans des ligues intercollégiales. Et quelques sports ont aussi leurs ligues intra-murales. Il faut des chambres de joueurs et des douches. Le Collège décide de construire, près de l'aréna un nouveau bâtiment qu'on baptisera le «pavillon des sports». Suite à un incendie, en 1964, il sera reconstruit et agrandi. On y installe même, au rez-de-chaussée, une salle de musculation. Par la suite, une partie de l'étage du pavillon des sports sera réaménagé en dortoir, puis en salle de musique.



Le pavillon des sports

# Le troisième collège, phase IX (1959-1989)

À la veille du 125<sub>e</sub> anniversaire de fondation du Collège, un nouveau projet voit le jour. La population du Collège n'a cessé d'augmenter. Plusieurs collèges classiques ont aménagé une aile de chambres pour loger les élèves plus âgés. Le Collège de l'Assomption, s'il veut attirer des élèves, doit se mettre au goût du jour. On entreprend donc la construction des ailes de 1958. Cette construction, dont les plans d'architecture sont de Henri MERCIER (85e cours) et les plans de structure de Ignace BROUILLET (84° cours), sera réalisée par l'entrepreneur Pierre RITCHOT (100<sup>e</sup> cours). Elle comporte, à l'arrière, un pavillon dans lequel on trouve une salle de récréation au rez-de-chaussée et une nouvelle chaufferie et un gymnase à l'étage. En mezzanine au gymnase, on installe le salon des finissants. A l'avant, rattaché à l'édifice de 1892 par un portique d'entrée, un pavillon loge au rez-de-chaussée des laboratoires de sciences et à l'étage une grande chapelle. De part et d'autre de la nef, on a installé des petits oratoires. À ces deux pavillons est juxtaposée l'aile des chambres qui se prolonge jusqu'à la rue Dorval. Au rez-de-chaussée, on y trouve de vastes locaux de classe et, près de la rue Dorval, la salle de composition du collégial. L'ensemble a coûté plus de deux millions. Le Collège a reçu une subvention du gouvernement provincial de 350 000\$. Le reste du financement provient des anciens, soit sous forme de legs, de dons ou de prêts sans intérêt.

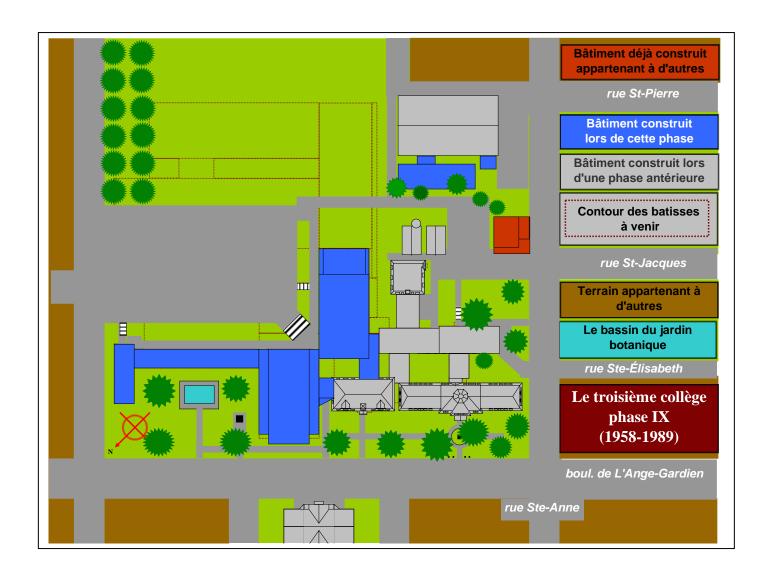


Vue en plongée d'une partie de l'agrandissement de 1958

En 1984, le parterre du Collège, patiemment aménagé par les jeunes naturalistes de l'abbé Hector Bonin, avec les pensionnaires et les prêtres résidents, qui servait de parc, de jardin, de lieu de promenade, de rencontre et de méditation, est complètement redessiné. Ses longues allées, bordées de plates-bandes fleuries, ses arbustes, ses bancs ont disparu. Seul a été conservé, un vieux bouleau Yongii, qu'on continua à utiliser comme fond de scène pour les séances de photos. Ce bouleau légendaire, baptisé «le bouleau éléphant» par son maître jardinier, sera lui-même remplacé en 1998, par un autre de la même espèce.



La chapelle de 1958



# L'atelier de menuiserie, de peinture et d'électricité; et l'atelier d'initiation à la technologie, (1984-2009)



Au début des années '80, le ministère de l'Éducation, prend la décision d'introduire l'initiation à la technologie comme cours obligatoire en 3<sub>e</sub> secondaire. Comme le Collège ne dispose d'aucun local pour ce nouveau programme, il décide de construire ce nouveau type de «laboratoire» en le combinant avec un nouvel atelier de menuiserie, de peinture et d'électricité, jadis installé dans l'ancienne chaufferie. Après la construction du complexe sportif en 2008-2009, il sera démoli pour permettre l'agrandissement du stationnement des membres du personnel.

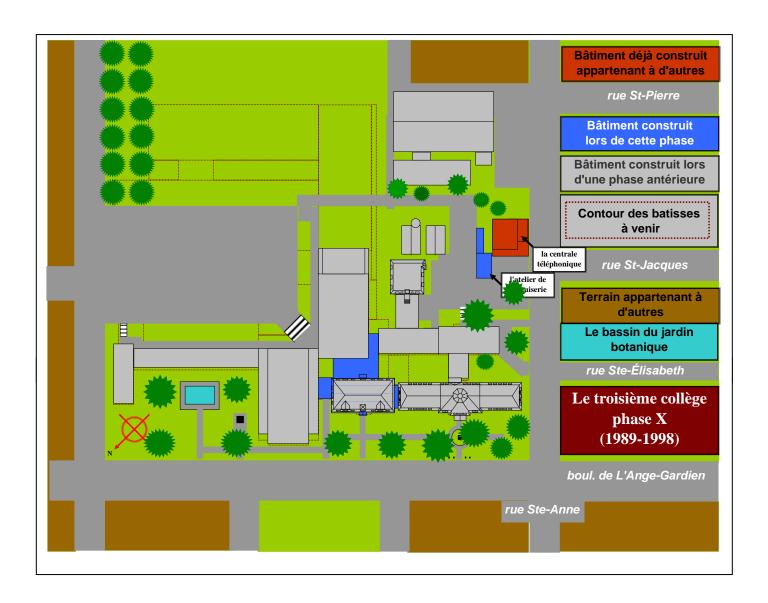
# Le troisième collège, phase X (1989-1998)

En 1989, le Collège entreprend de réhabiliter l'aile de 1892. Une étude qui a confirmé le caractère patrimonial du bâtiment, permet de solliciter une subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Dès le printemps, on commence par dégager l'enveloppe extérieure de tous les liens que possède le bâtiment avec les ailes voisines. L'aile de la salle de musique et du dortoir no.4, le tambour entre l'aile de 1867, et ceux entre l'aile de 1958 sont aussi démolis. Une fois le bâtiment dégagé, on procède à l'enfoncement tout le long de son périmètre, de pieux en acier qui vont s'appuyer sur le roc, à plus de 90 pieds sous le niveau du sol.

L'étape suivante consiste à couler, sous les fondations, en les appuyant sur les têtes de pieux, des poutres en béton qui traversent le bâtiment dans le sens de sa largeur. À l'aide de vérins hydrauliques, on procède ensuite au redressement. L'entreprise présentant certains risques, le processus prendra plusieurs jours et exigera une surveillance et un contrôle minutieux.

Finalement, la structure interne est complètement refaite. Les colonnes en bois sont remplacées par des colonnes en béton. Leurs axes ont été déplacés vers le centre du bâtiment. Les planchers sont refaits en béton. Les plafonds de bois originaux, utilisés comme coffrages, ont été conservés.

Des tirants et des barres d'armature ont permis d'ancrer les murs extérieurs aux planchers, ce qui améliore de beaucoup, la résistance de l'ensemble.



Une fois ces travaux achevés, chaque étage a été réaménagé. Au rez-dechaussée, sur l'emplacement de l'ancienne salle de récréation, on retrouve le salon des élèves de  $4_e$  et de  $5_e$  secondaire, la reprographie et la coopérative étudiante. Au premier étage, la salle d'études de jadis, d'abord transformée en bibliothèque, est, depuis 2004, converti en un centre multimédias. On y retrouve aussi le département de l'audiovisuel. Au deuxième, on avait aménagé la bibliothèque du deuxième cycle et du collégial. Cet espace est devenu la nouvelle bibliothèque du secondaire. Au troisième et à l'étage du grenier, à partir de 1991, on y a logé le Centre régional d'archives de Lanaudière.



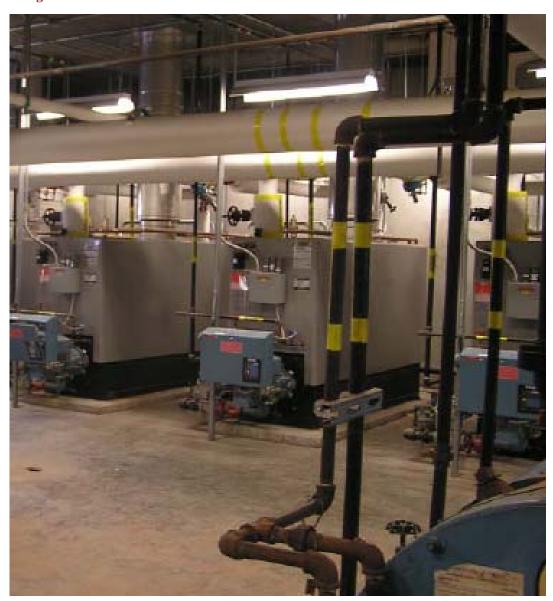
# Le troisième collège, phase X (1989-1998), suite

## Le Théâtre de la Vieille chapelle, (1988-1999)

Suite à la destruction de la salle académique, pour ne pas perdre le fil conducteur de la vie culturelle, le Collège consent à ce qu'on utilise la chapelle de 1852, la grande discothèque, à des fins de représentation. Le Théâtre de la Vieille chapelle voit le jour. Entre temps, les énergies se mobilisent pour reconstruire une nouvelle salle.

#### La rénovation de la chaufferie

En 1998, la direction prend le virage de l'économie d'énergie en faisant convertir sa chaufferie au gaz naturel et en remplaçant les fournaises de 1958 par de nouvelles fournaises plus petites et plus efficaces. L'espace récupéré est transformé en atelier polyvalent à l'usage du personnel d'entretient du Collège.



Trois des quatre fournaises au gaz naturel

# Le quatrième collège,

phase I (1999-.2008)

#### Le Théâtre Hector-Charland, (1999-...)

En 1999, tel un phénix, la salle académique renaît de ses cendres. Le projet de 1986, initié par le Collège, s'est vu confier une mission de diffusion culturelle régionale. Sous la gouverne de la Corporation Hector-Charland, grâce à une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec, grâce aux anciens et aux anciennes et aux citoyens de la région, le Collège de l'Assomption, la Ville de L'Assomption et la Corporation Hector-Charland sont devenus partenaires d'une grande et très longue aventure.

Sur les fondations mêmes de la salle académique, la région s'est dotée d'un équipement de très grande qualité, probablement la meilleure salle de spectacle du Québec de sa catégorie. Et ce Théâtre, baptisé en hommage à Hector CHARLAND, acteur de très grand talent, originaire de L'Assomption, ancien élève du 66<sup>e</sup> cours au Collège, deviendra une étape incontournable des grands événements culturels du Québec.





#### Le parterre et le balcon,

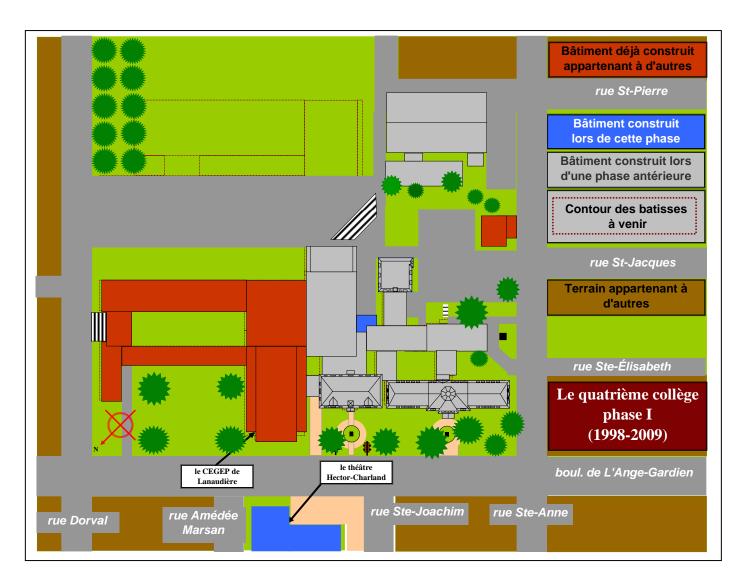
vus de la scène

#### Le Théâtre Hector-Charland

Le Théâtre Hector-Charland conserve aussi dans sa mission, un volet pédagogique. Pour les élèves du Collège de l'Assomption et pour les étudiants du CÉGEP de Lanaudière, comme l'a fait la salle académique, il favorisera l'émergence et le développement de nouveaux talents.

Avec le recul du temps, il paraît évident que sans la présence d'une salle académique à l'Assomption, le Théâtre Hector-Charland n'aurait jamais vu le jour. Il faut ici rendre hommage aux éducateurs du temps, à Jean-Baptiste MEILLEUR qui, le premier, malgré les oppositions religieuses de l'époque, a autorisé les premières représentations, à Norbert BARRET, fondateur de l'Académie Saint-François-Xavier, passant ainsi oiutre aux directives de son évêque, à tous les modérateurs de l'Académie qui ont pris sa relève, Élisée HÉBERT, René CHARBONNEAU, Paul-André COULOMBE, Gilles GIARD, à Vitalien VILLENUVE, artisan de la construction de la salle académique, à tous ceux et celles qui ont fait partie de l'Académie, aux «branleux» qui, sans grands moyens, soutiennent par leur débrouillardise ces réalisations culturelles et aussi, au personnel ouvrier du Collège qui les ont aidés par leurs conseils et leurs talents.

On ne peut passer sous silence la contribution remarquable des acteurs, des comédiens et comédiennes, des artistes de la scène et de la télévision qui se sont réalisés comme professionnels. Hector CHARLAND, Paul GUÉVREMONT, Paul DUPUIS, Gaétan MONTREUIL, Albert MILLAIRE, André RICHARD, Martin et Isabelle DRAINVILLE, Catherine TRUDEAU sont les plus connus. Mais il y a tous les autres, les amateurs, Pierre et Laurent IMBAULT, Michel RITCHOT, Anne-Marie CADIEUX.



Il y a ensuite les «prédicateurs» dont l'éloquence, du haut de la chaire, a donné voix, force et vie à la parole de Dieu et à celle de l'Église. Il y a aussi les «plaideurs» qui de tout temps ont choisi le prétoire pour exprimer leur talent oratoire. Dans la condamnation du coupable comme dans la défense de l'accusé, de la veuve et de l'orphelin, plusieurs d'entre eux feront jurisprudence. Il y a encore ceux et celles qui seront les porte-parole de leurs concitoyens sur la scène municipale, provinciale et fédérale. Il y a aussi, les «pédagogues», ceux et celles qui transmettent les savoirs et donnent un sens aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes.

Suite à la vente d'une partie de l'aile de 1958 (l'aile de la grande chapelle, l'aile des classe et des chambres), de la partie asphaltée de la cour de récréation et des tennis, le long de la rue Saint-Étienne, au Gouvernement du Québec pour en faire la constituante de L'Assomption du CEGEP de Lanaudière, pour la première fois de sa longue histoire, le Collège de l'Assomption devient une école secondaire privée. Il est trop tôt pour porter un jugement sur ce changement de mission et sur les conséquences qu'il entraînera dans l'avenir de l'institution.

Pour s'ajuster à cette nouvelle configuration, on aménage un nouveau débarcadère d'autobus et la cour gazonnée est entièrement refaite selon une nouvelle orientation. La grotte est démolie et une nouvelle entrée des élèves est refaite, presque au même endroit que celle de la cafétéria de 1920. On profite aussi de cette situation pour rénover l'extérieur de l'ancienne École d'agriculture, construite en 1896, sur le boulevard de L'Ange-Gardien et déménagée en 1915 pour être la résidence des religieuses. Le terre-plein derrière la chaufferie, est aménagé en estrade pour les spectateurs.





## L'aménagement du préau en jardin d'agrément (2004-...),

vu du trait d'union de 1930

Cet espace gazonné, jadis enclavé par la construction de l'aile de 1915 (toilettes, salle de musique et dortoir # 4) fut longtemps inaccessible aux élèves. Pendant quelques années, des prêtres résidant au Collège pendant l'été y installèrent une piscine hors terre. Peu accueillant en hiver, il est arrivé à plusieurs reprises qu'après certains cours particulièrement ennuyeux, pour se distraire, certains élèves en fassent la piste d'atterrissage de leurs avions de papier. Entouré de plusieurs pavillons, on peut, dans un tour d'horizon de 360°, y raconter presque toute l'histoire de l'évolution des constructions du collège.

- L'aile de 1867, dans le prolongement, de l'aile de 1844, rénovée en 1850
- Le bâtiment de 1892, restauré en 1989
- L'aile de 1920 avec la cicatrice de l'aile de 1915. Dans son prolongement, l'aile de 1930.
- L'extrémité cachée de l'aile de 1920 marque aussi l'extrémité du pavillon de 1832 et celle de l'annexe de 1856.
- Une partie de l'aile de 1958. Le trait d'union de 1989 reliant au rez-de-chaussée, l'aile de 1920, celle de 1958 et le 1892. Il remplace le trait d'union de 1958.
- Les mansardes de 1883.

## Le centre multimédias (2004-...)



## L'ancienne salle d'étude de 1892 aménagée en centre multimédias

Dans un environnement technologique de qualité, aménagé dans un espace de travail agréable et stimulant pour l'élève, le centre multimédias a la particularité de permettre :

- le travail en équipe supervisé par l'enseignant, à l'intérieur de cubicules,
- la transformation et la diffusion de l'information par la réalisation de documents multimédias,
- l'initiation des élèves à l'utilisation et à l'exploitation des ressources multimédias et audiovisuelles pour :
  - la réalisation d'un montage vidéo ou audio;
  - la conception d'une affiche, d'un site Internet, d'un document PowerPoint ou Publisher:
  - la retouche de photo et le traitement d'image;
  - la numérisation et l'impression de documents;
  - la recherche sur l'Internet;
  - la consultation de films, de reportages ou de documentaires vidéo;
  - l'accès à une collection de pièces musicales et à une multitude d'effets sonores variés.
- le prêt des équipements.

Ce centre, aménagé en 2004, a été réalisé, en partie, grâce à la contribution des anciennes et des anciens

# Le quatrième collège Phase II (2008-....)

# Le complexe sportif

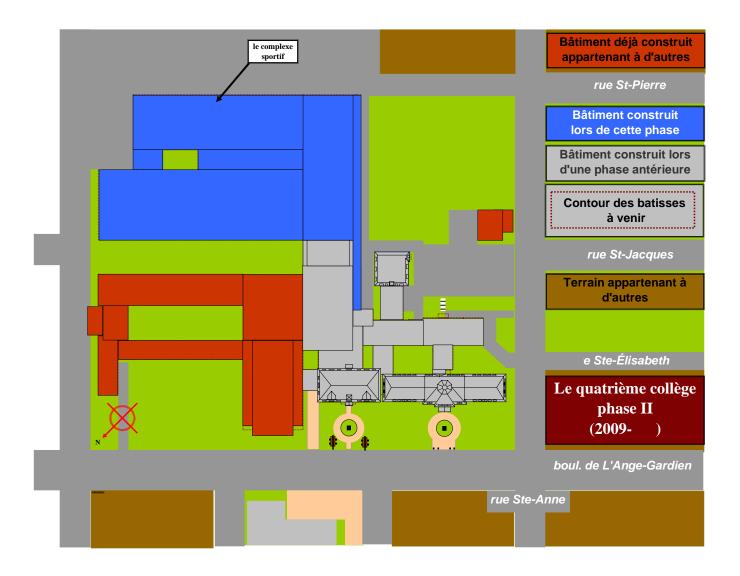
Depuis plusieurs décennies, la direction du Collège, mais surtout l'équipe d'éducation physique rêvaient d'installations sportives plus à la hauteur de la tradition sportive de l'institution. Lors de la vente d'une partie de l'aile du collégial, le réaménagement de l'entrée des élèves et du débarcadère des autobus avaient laissé sous-entendre l'éventuelle construction d'un complexe sportif, sur l'emplacement de la vieille aréna de 1950.

En prévision du 175<sup>e</sup> anniversaire de fondation en 2007, dès 2006, un bureau d'architecture est mandaté pour dresser les plans préliminaires d'un complexe sportif. Comme la Ville de L'Assomption refuse de se passer d'un aréna pendant la construction, on choisit plutôt de localiser l'entrée publique de l'aréna et du complexe le long de la rue DORVAl et de ne démolir le vieil aréna qu'après l'ouverture du nouveau complexe.

Les travaux de pieutage seront précéder de fouilles archéologiques dont les résultats seront très maigres. Les quelques pipes de plâtre et des tessons de poteries confirmeront que la cour du collège a toujours été un terrain vague, sans construction permanente et sans occupation humaine è l'exception des élèves du collège.







En plus d'un aréna pouvant accueillir 1000 spectateurs, le complexe sportif loge un gymnase double, une salle de musculation, une salle de danse, une salle polyvalente le bureau des professeurs d'éducation physique, les chambres des joueurs, quatre locaux de classe dont deux laboratoires de science-technologie. Une partie de sa toiture est végétalisée. Finalement son système de chauffage et de refroidissement est è la fine pointe de la technologie.



## **CONCLUSION**

À l'intérieur des principales étapes, ce qui vient de vous être raconté, il y a eu de multiples chantiers. À titre d'exemple, mentionnons : le passage de l'éclairage à l'acétylène puis, quelques années plus tard, à l'éclairage incandescent; les multiples réaménagements de la cour de récréation; l'installation de services sanitaires à l'eau courante, suite au raccordement à l'aqueduc et à l'égout municipal; l'installation d'un réseau de gicleurs; la mise en place d'une centrale téléphonique; et combien d'autres petits chantiers qui, année après année, sont venus améliorer la qualité de vie des occupants. L'évolution du collège reste forcément inachevée parce que toujours vivante. Aussi est-il difficile de tirer de cette mouvance une conclusion véritable et définitive.

En guise d'épilogue, il faudrait se souvenir que, depuis le tout début et avant même de célébrer son dixième anniversaire de fondation, le Collège a pu compter, pour l'appuyer dans ses petites comme dans ses grandes réalisations, sur ses anciens, élèves comme éducateurs.

Force est de constater que ce Collège a une âme qui tire son énergie, sa force et sa pérennité dans l'esprit d'amitié fraternelle de la grande famille assomptionniste.

#### **Sources bibliographiques:**

L'abbé Fernand Boulet, *Usages et coutumes au Collège de l'Assomption de 1832 à 1840*, Joliette, Réjean Olivier 1982.

L'abbé Louis Casaubon, Quelques notes pour l'histoire intime du Collège de l'Assomption,

L'Assomption, Réjean Olivier, 1976. (L'édition privée originale, de Louis Casaubon, date de 1905).

M. Arthur Dansereau, Annales historique du Collège de l'Assomption depuis sa fondation,

L'Assomption, Réjean Olivier, 1984. (L'édition originale de 1864, épuisée, était de la maison Eusèbe Senécal).

M. Alexandre-Damase Dorval, Mémorial d'un élève du 1<sub>er</sub> cours, Joliette, Réjean Olivier 1982. (L'original a été rédigé en 1839).

L'abbé Anastase Forget, *Histoire du Collège de l'Assomption, un siècle 1833-1933*, Montréal, L'Imprimerie populaire limitée, 1933.

L'abbé Pierre Poulin, *Les légendes du Portage*, L'Assomption, Société d'histoire de la MRC de L'Assomption, 1992. (L'original avait été rédigé entre 1850 et 1900).

M. Christian Roy, *Histoire de L'Assomption*, 1967, L'Assomption, Commission des fêtes du 250e anniversaire, 1967.

M. Claude Saint-Jean, *Une foi au pays des méandres, 1724-1999*, L'Assomption, Fabrique Assomption-de-la-Sainte-Vierge, 1999.

# Crédits photographiques et iconographiques:

Fonds d'archives du Collège de l'Assomption :

Page couverture, p.13,14,27,29,30,31,32,34,36,38,46,47,48,50,51,52,61,62,64,68,69,73,75 et 80.

Histoire du Collège de l'Assomption, un siècle, 1833-1933 :

pp. 8,12,17,20,22,23,31,53,55,57,60 et 66.

Fonds d'archives du Collège de Joliette (Académie Antoine-Manseau) : p. 15.

Fonds d'archives de René DIDIER :

Photos: 4,8,10,11,19,40,41,43,44,67,70,71,73,74,77,78,82,84 et 88. Schémas: pp. 6,21,24,28,33,35,37,39,45,49,58,63,65,76,79 et 83.

Dessins: 9, 14, 15 et 26.

# Tableau synthèse

# ENSEMBLE DES INTERVENTIONS MAJEURES QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LES BÂTIMENTS DU COLLÈGE ET SES DÉPENDANCES Chronologie des interventions

Le premier collège (1832-1844)

Année	Intervention	Commentaires
1832-33	Construction d'un premier bâtiment ayant façade sur la rue Saint-Jacques	En novembre 1833, le collège accueille ses premiers élèves ; seul le rez-de-chaussée est aménagé ; depuis l'ouverture, on s'éclaire à la chandelle.
1834	Aménagement de l'étage	En 1837, les lampes à l'huile font leur apparition.
1838	Aménagement des combles	C'est Barthélemy JOLIETTE qui a fait don des matériaux nécessaires
1839	L'évêché donne son appui à l'œuvre éducative.	Nomination, par Mgr Jacques LARTIGUE, de l'abbé Étienne NORMANDIN à la direction du Collège. Il y enseigne la théologie aux ecclésiastiques.
1841	Incorporation du Collège de l'Assomption	Le Collège devient une œuvre diocésaine.

# Le deuxième collège (1844-1869)

Année	Intervention	Commentaires
1844	Construction d'un deuxième bâtiment, identique au premier, et d'un trait d'union le rattachant au bâtiment de 1832. L'entrée principale est déplacée sur la rue Sainte-Anne.	On souligne un dixième anniversaire de fondation.
1849	Installation d'un dortoir temporaire. Ajout d'un deuxième étage au bâtiment de 1844.	Début probable des travaux de rénovation sur le bâtiment de 1844.
1852	Début de la construction de l'aile de la vieille chapelle. Le rez-de-chaussée est aménagé en salle d'étude.	20 <sup>e</sup> anniversaire de fondation. Norbert BARRET fait abolir les vacances de Noël. Elles ne réapparaîtront qu'en 1897.
1854	Démolition du dortoir temporaire. Mise sur pied de la ferme du Portage	
1856	Construction d'une cuisine en annexe au bâtiment de 1832.	Aménagement d'une salle à manger pour les professeurs. Le bâtiment de 1832 est en partie aménagé en résidence pour les professeurs.
1860	Ajout d'un deuxième étage au bâtiment de 1832 et au trait d'union de 1844.	La toiture à quatre versants est remplacée par une toiture à deux versants.
1865	Consécration de l'autel en marbre.	Première manifestation de gratitude envers le Collège par les anciens élèves, membres du clergé.
1867	Construction d'une aile faisant pendant à l'aile de la vieille chapelle. Le rez-de-chaussée est aménagé en salle de récréation.	
1869	Ouverture de l'école d'agriculture de L'Assomption	La première école est construite sur la rue Saint- Damase près de la rue Saint-Eustache.

Le 3<sup>e</sup> collège (1869-1998)

Année	Intervention	Commentaires
1869	Rénovation de la façade du deuxième bâtiment (de 1844, rénové en 1850). Cette partie devient l'entrée principale du Collège, sur le boulevard de l'Ange- Gardien. Construction d'un premier dôme,	En 1871, officiellement, c'est la fin du plan MEILLEUR. Désormais les élèves prennent leurs repas au collège. L'abbé Gédéon VILLENEUVE inscrit en secret les noms de tous les élèves de 1869 sur les murs du dôme.
1873	semblable à celui du marché Bonsecours Bénédiction de l'orgue	Un cadeau des anciens pour souligner le 40° anniversaire de fondation.
1879	Installation d'un premier système de chauffage	anniversaire de fondation.
1882	Démantèlement des toitures des bâtiments ayant façade sur le boulevard et ajout des toits mansardés actuels. Construction du dôme actuel.	Célébration du 50 <sup>e</sup> anniversaire.
1883	Construction de la salle académique, inaugurée officiellement en 1887.	Les 10,000\$ nécessaires à sa construction ont été fournis par la «Société des anciens».
1891	Construction d'une patinoire couverte, sur le modèle du Montagnard (ancêtre de l'aréna Mont-Royal) et d'un jeu de paume de quatre stalles	
1892	Construction de l'aile de 1892, sur quatre étages et un grenier, au coût de 35,000\$.  On y aménage une salle de récréation, une salle d'étude et deux dortoirs (le no.2 et le no. 3)	Pour souligner ce 60° anniversaire, une levée de fonds spontanée, initiée par Wilfrid LAURIER et Amable JETTÉ, lors de son inaugurationrecueille des dons et des promesses de dons de plus de 40,000\$, en quelques semaines.  Depuis 1894, le collège s'approvisionne en eau à partir du «terrain des sources», situé sur l'actuel chemin du golf.
1896	Construction d'une nouvelle école d'agriculture sur l'emplacement de la première.Installation de l'éclairage au gaz acétylène	En 1897, les vacances de Noël sont restaurées.
1899	Fermeture de l'École d'agriculture de L'Assomption	
1910	Installation de l'éclairage à l'électricité.	
1913	Construction de l'aile de la salle de musique. Au rez-de-chaussée, on y aménage une salle de toilette et au deuxième étage, un dortoir (no. 4)	Cette nouvelle aile deviendra <a 1867="" 1892,="" 1920,="" 1920.<="" bâtiment="" celui="" d'union="" de="" entre="" et="" l'aile="" le="" partir="" td="" trait="" ur=""></a>
1915	Déménagement de l'école d'agriculture à son emplacement actuel et réaménagement des locaux en résidence pour les religieuses de la Sainte-Famille.  Construction de la chaufferie et de lsa buanderie.  Agrandissement de la chapelle vers l'arrière.	Mise en opération d'un système de chauffage à la vapeur.
1919	Agrandissement du jeu de paume (ajout de quatre stalles).	
1920	Démolition de la cuisine et construction de l'aile de 1920 en juxtaposition au bâtiment de 1832, Incendie de la ferme du Portage. Construction d'une nouvelle étable.	L'aile de 1920 est aménagé au rez-de-chaussée, en cafétéria pour les élèves, en salle à manger pour les professeurs et aux étages en résidence pour les éducateurs

# Le 3<sup>e</sup> collège (1869-1998) suite

Année	Intervention	Commentaires
1930	Démolition du bâtiment de 1832 et du trait	En 1933, célébration du 100 <sup>e</sup> anniversaire.
	d'union de 1844. Construction de l'aile de	En 1934, raccordement du collège à l'aqueduc
	1930 et remplacement du parement de	municipal Première apparition des vacances de
	briques de l'aile de 1920.	Pâques.
	Construction d'ene cuisine en traoit	
	d'union entre l'aile de 1920 et la résidence	
	des religieuses, rénovation de l'entrée	
	principale (hall et portique) et	
	aménagement du dortoir no. 5.	
1950	Construction de l'aréna	
1952	Rénovation de la salle académique	
1958	Construction des ailes de 1958 au coût de 2	Le 125 <sup>e</sup> anniversaire de fondation.
	millions de dollars. Le gouvernement de	Une campagne de financement auprès des anciens
	Maurice DUPLESSIS accorde une	rapportera 1 500 000\$
	subvention de 350 000\$	
1962	Construction du pavillon des sports.	
1964	Reconstruction du pavillon des sports	
	détruit lors d'un incendie.	
1967	Fermeture de la ferme du Portage,	1976, fin du régime des pensionnaires.
	démolition de l'étable et vente des terres du	
	Collège à la ville de L'Assomption.	
1984	Construction d'un atelier pédagodgique	
	d'initiation à la technologie, combimé avec	
	l'atelier de menuiserie, de peinture et	
	d'électricité.	
1988	Incendie de la salle académique (Théâtre	
	Carillon).	
1989	Restauration de l'aile de 1892.	160 <sup>e</sup> anniversaire.
	Réaménagement des locaux en	Tous les portiques et traits d'union reliant cette aile
	bibliothèque (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> étage) et occupation	aux autres bâtiments ainsi que l'aile de la salle de
	du 3 <sup>e</sup> et du grenier par le Centre régional	musique sont démolis.
	d'archives de Lanaudière (Archives	
	Lanaudière).	
1998	Vente au gouvernement du Québec d'une	Rénovation du 3 <sup>e</sup> étage de l'aile de 1844 et de 1867
	partie des ailes de 1958, des tennis, le long	(corridor des fantômes).
	de la rue Saint-Étienne et de l'abéamus.	
1998-1999	Construction du Théâtre Hector-Charland.	Au coût de 4,5 millions. La campagne de
		financement pour sa construction a rapporté plus
		de 1,5 million.

# Le 4<sup>e</sup> collège (1998-....)

Année	Intervention	Commentaires
1998	Rénovation de la chaufferie de 1958	Remplacement des fournaises à l'huile par des fournaises au gaz naturel.
1999	Inauguration du Théatre Hector- Charlan. Réaménagement de la cour, du débarcadère d'autobus et construction d'une nouvelle entrée pour les élèves. Restauration extérieure de l'école d'agriculture (pavillon Amédée-Marsan). Rénovation du deuxième étage des ailes	Démolition de la grotte, don du 88 <sup>e</sup> cours
	de 1844 et 1867 (bureaux de la direction du secondaire)	Les boiseries d'origines sont conservées
2004	Aménagement du préau en jardin d'agrément et aménagement du centre multimédia	
2008-2009	Construction du complexe sportif. Aménagement du Salon des anciens.	Célébration du 175 <sup>e</sup> anniversaire de fondation.
2011	Remplacement du monte-charge de 1930 par un ascenseur.	
2012	Réfection des toitures de l'aile de 1920 et de 1930	

À sa redécouverte

À sa redécouverte

# La collection des fascicules

## de l'Association des anciens et des anciennes

du Collège de l'Assomption

Titre	Nombre de pages	Date de parution prévue ou de la dernière édition	ISBN
es fondateurs du Collège	32 pages	Décembre 2012	
es six anciens reconnus	40 pages	Décembre 2012	
l'importance historique nationale			
La direction du Collège (de 1832 à 1980)	56 pages	Décembre 2012	
Les parlementaires à Québec	60 pages	Décembre 2012	
Les parlementaires à Ottawa	24 pages	Décembre 2012	
Les éducateurs-prêtres et bienfaiteurs inhumés dans la crypte	52 pages	Décembre 2012	
Les récipiendaires du Laurier d'or	En préparation	Décembre 2012	
Les récipiendaires du Laurier d'argent	En préparation	Décembre 2012	
Les récipiendaires du Laurier de bronze	En préparation	Décembre 2012	
Quelques anciens, personnalités narquantes de leur époque	40 pages	Décembre 2012	
Les éducatrices, les éducateurs et les membres lu personnel du Collège de l'Assomption	En préparation	Décembre 2015	

	erie - Les élève		
Titre 1	Nombre de pages	Date de parution pi	
		ou de la derniè	re édition
Les membres des cours (du 1 <sup>er</sup> au 50 <sup>e</sup> cours)	de 16 à 36 pages	Été 2012	978-2-89679-001/050
Les membres des cours (du 51 au 100 <sup>e</sup> cours)	En préparation	Été 2013	978-2-89679-050/100
Les membres des cours (du 101 <sup>e</sup> au 114 <sup>e</sup> cours)	En préparation	selon le cours	978-2-89679-101/114
Les membres du 110 <sup>e</sup> cours	36 pages	Mai 2008	
Les membres du 115 <sup>e</sup> cours	56 page	Mai 2010	978-2-89679-115-01/02
Les membres du 116 <sup>e</sup> cours	40 pages	<b>Mai 2006</b>	
Les membres du 117 <sup>e</sup> cours	En préparation	à déterminer	
Les membres du 118 <sup>e</sup> cours	En préparation	à déterminer	
Les membres du 119 <sup>e</sup> cours	En préparation	à déterminer	
Les membres du 120 <sup>e</sup> cours	En préparation	à déterminer	

Par la suite, les fascicules des autres cours (à partir du 121<sup>e</sup>) seront publiés lors de leur cinquantième anniversaire de fin d'études.

Pourraient éventuellement s'ajouter des fascicules portant sur les patronymes, sur les métiers et les professions, sur les récipiendaires du prix COLIN, de la médaille du gouverneur général, du lieutenant gouverneur ou rassemblant les anciens et les anciennes sous d'autres thèmes.

Tous droits réservés © 2006 L'Association des anciens et des anciennes du Collège de l'Assomption L'Assomption, Québec, Canada

http: www.aaacla.qc.ca